

FACULTÉ DES LETTRES

Présentation générale

ADMINISTRATION (Le Portique – côté rue – 4 ^{ème} étage)		Bureaux	Postes tél. (03 68 8(5 chiffres))
Doyen	M. REVOL Thierry	405	564 21
Vice-Doyen	M. CHAPOT Frédéric	524	564 36
Responsable administrative	Mme JUNG Claudine	406	564 20
Secrétariat général	Mme WODLI Véréne	403	564 03
et Accueil des enseignants	Mme JAEGER Anne-Marie	403	564 91
Scolarité	Mme BOUR Nicole	408	564 23
	Mme HAMZAVI Maryam	408	564 23
	Mme WEBER Chantal	407	564 22
Scolarité Master Erasmus Mundus	Mlle HAMZAVI Chadi	407	564 94
Antenne financière	Mme FOLGUEIRA Catarina	404	564 95

La faculté est constituée des Instituts suivants :

INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET LANGUE FRANÇAISES

(Le Portique - côté rue - 5e étage)

Directeur	M. NOBEL Pierre	517	567 87
Directrice adjointe	Mme SCHNEDECKER Catherine	512	567 85
Enseignants	M. ADLI Aria	518	567 88
	Mlle ALEKSANDROVA Angéline	513	567 86
	Mme BENNINGER Céline	511	567 84
	Mme BIERMANN FISCHER Michèle	520	567 83
	Mme CAPIN Daniela	520	567 93
	Mme DELHAY Corinne	513	567 86
	Mme GERHARD Francine	511	567 84
	Mlle GLIKMAN Julie	517	567 87
	Mme LAMMERT Marie	511	567 84
	M. REVOL Thierry	510	564 33
	Mlle SCHMOLL Laurence	518	567 88
	Mme THEISSEN Anne	512	567 85
	Mme VASSILIADOU Helena	511	567 84
	<i>Professeurs émérites :</i>		
	M. BURIDANT Claude		
	M. KLEIBER Georges		
	M. PELLAT Jean-Christophe	518	
	M. RIEGEL Martin		

Nota : Pour les appels téléphoniques depuis l'extérieur, tous les n° commencent par 03 68 8 suivis des 5 chiffres de la numérotation INTERNE

INSTITUT DE LITTERATURE FRANÇAISE (Le Portique - côté rue - 5e étage)

		Bureaux	Postes tél.
Directrice	Mme OTT Muriel	510	564 33
Enseignants	M. ALIX Florian	519	567 89
	Mlle BASTIN Fleur	508	564 31
	Mlle BERREGARD Sandrine	504	564 28
	Mlle DODU Brigitte	519	567 89
	M. FRAISSE Luc	504	564 28
	Mme GRENOUILLET Corinne	503	564 27
	Mlle GUION Béatrice	507	564 30
	M. HARTMANN Pierre	507	564 30
	Mme KARAGIANNIS Edith	509	564 32
	Mlle LUZEL Véronique	503	564 27
	M. MAILLARD Pascal	508	564 31
	M. MARQUER Bertrand	508	564 31
	Mme REVERZY Eléonore	508	564 31
	Mme SEMPERE Emmanuelle	519	567 89
	Mme THOUVENIN Pascale	509	564 32
	<i>Professeurs émérites :</i>		
	M. CUCHE François-Xavier	507	
	M. JACQUART Emmanuel		
	M. SCHRENCK Gilbert	504	

INSTITUT DE LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE (Le Portique - côté rue - 5e étage)

Directeur	M. DUCREY Guy	501	564 25
Enseignants	M. DETHURENS Pascal	501	564 25
	M. ERGAL Yves Michel	502	564 26
	Mlle FINCK Michèle	502	564 26
	Mlle GHEERARDYN Claire	501	564 25
	Mlle PICCONE Marjolaine		
	Mme VICTOROFF Tatiana	501	564 25
	M. WERLY Patrick	502	564 26
	Mlle ZANIN Enrica	502	564 26

INSTITUT DE PHONETIQUE (Le Patio- Bâtiment IV - 4e étage)

Directrice	Mme VAXELAIRE Béatrice	409/Phon	565 69
Collaborateur Technique	X	414/Phon	567 94
Enseignants	M. BOUAROUROU Fayssal	418/Phon	
	M. SOCK Rudolph	407/Phon	565 68
	Mlle STEIBLE Lucie	418/Phon	
	<i>Professeurs émérites :</i>		
	M. WIOLAND François	408/Phon	
	M. ZERLING Jean-Pierre	408/Phon	

INSTITUT DE LATIN (Le Portique - côté rue - 5e étage)

Directeur	M. CHAPOT Frédéric	524	564 36
Enseignants	Mme ARBO Agnès	522	564 34
	M. COURSEAU Matthieu	506	564 19
	Mlle CUISSARD Elodie	506	564 19
	M. HIRSTEIN James	522	564 34
	Mlle LATERZA Giovanna	506	564 19
	M. LEHMANN Yves	523	564 35
	M. MOUNIER Benoît	524	564 36
	Mlle NOTTER Catherine	522	564 34
	Mme PFAFF Maud	524	564 36
	Mlle SCHNEIDER Catherine	525	564 37
	M. YAKOUBOVITCH Igor	525	564 27
	<i>Professeurs émérites :</i>		
	M. FREYBURGER Gérard	523	
	Mme CHASSIGNET Martine	525	

INSTITUT DE GREC (Le Portique - côté rue - 5e étage)

Directeur	M. PERNOT Laurent	526	564 38
Enseignants	M. GOEKEN Johann	527	564 39
	Mme QUATROCELLI Luana	527	564 39
	M. RAIOS Constantinos	506	564 19
	M. VIX Jean-Luc	527	564 39

INSTITUT D'ETUDES SUD-ASIATIQUES (Le Portique - côté rue - 5e étage)

Directeur et enseignant M. X			
	<i>Professeur émérite :</i>		
	M. OGUIBENINE Boris	515	567 32

INSTITUT DE PAPYROLOGIE (MISHA – 5, allée Général Rouvillois)

Directeur	M. HEILPORN Paul	127	03 68 85 61 98
------------------	------------------	-----	----------------



Informations générales
des-scolarité-all-shs@unistra.fr
<http://www.unistra.fr/>

Domaines des Arts, Langues, Lettres, Philosophie, Sciences du sport, Sciences historiques et Sciences sociales

- L'Espace européen de l'enseignement supérieur
- Les diplômes nationaux (hors Doctorat) proposés par l'Université de Strasbourg : DEUST, DUT, Licence, Licence professionnelle, Master
- Les langues vivantes pour « non spécialistes ». Le CLES : certification en langue dans l'enseignement supérieur
- La Certification C2i : certification informatique et internet
- Les inscriptions pédagogiques
- L'évaluation en Licence et en Master : contrôle des connaissances et validation des diplômes
- Les bourses
- Espace Avenir – Orientation – Stage - emploi

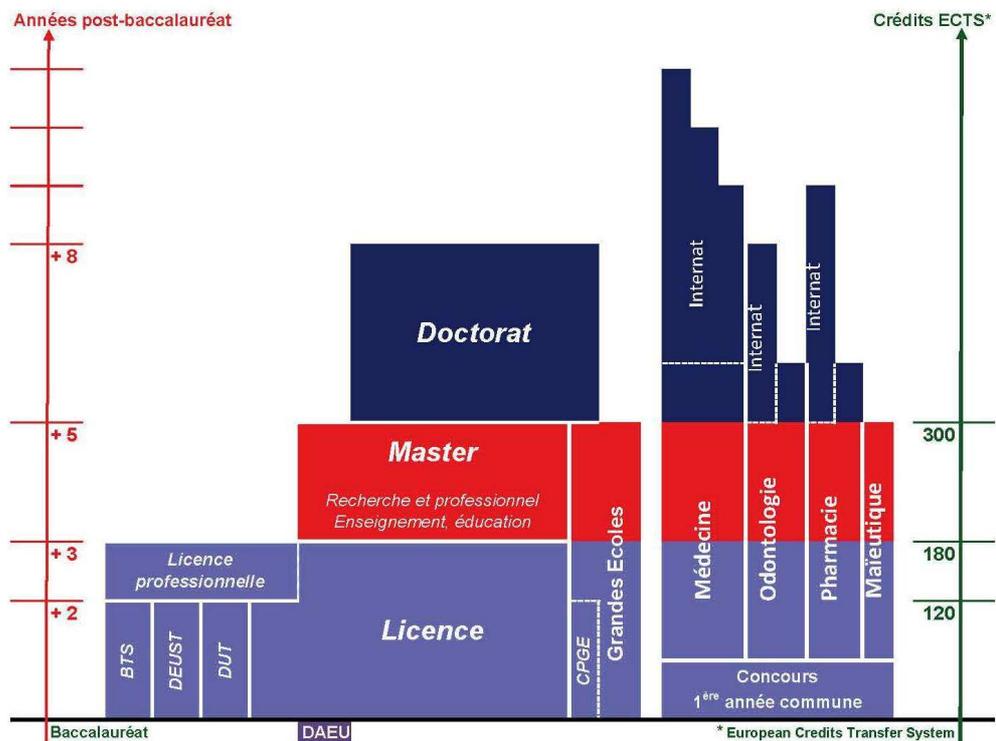


L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur

Les universités françaises sont intégrées à l'Espace européen de l'enseignement supérieur : leurs diplômes nationaux relèvent d'une architecture commune aux universités européennes dite « **L, M, D** », Licence, Master, Doctorat :

- trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe ;
- des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,
- exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : cours, TD, TP, stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne, examens...
- des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes

Schéma des études supérieures en France



Les domaines de formation et les diplômes nationaux LM(D) proposés par l'Université de Strasbourg Voir site <http://www.unistra.fr/>



Les diplômes nationaux : aperçu général

1. **Le DEUST**, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter la composante ou le Département responsable.
Durée des études : 4 semestres
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>
2. **Le DUT**, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'IUT responsable.
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>
Durée des études : 4 semestres
3. **La LICENCE**, formation généraliste. 180 crédits ECTS
Conditions d'accès : baccalauréat
Durée des études : 6 semestres.
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>
Structure générale des Licences des domaines Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales :
 - **Semestre 1**
 - o Il vous permet de
 - découvrir la **méthodologie du travail universitaire**,
 - développer votre **culture générale**,
 - poursuivre l'étude de l'une de vos langues vivantes étrangères (**LVE**) du Lycée
 - d'entrer dans votre **discipline majeure** (la discipline de la Licence que vous avez choisie).
 - selon les formations, soit de renforcer l'étude de votre discipline majeure, soit d'étudier une autre discipline majeure
 - selon les formations, d'aborder des disciplines connexes à votre discipline majeure ou d'affiner plus personnellement votre parcours au sein d'une unité d'enseignement (UE) à choix multiples (« UE optionnelle »).
 - o En cas de difficultés dans votre discipline fondamentale, un tutorat de soutien ou de consolidation vous est proposé.
 - o Dans tous les cas, information, conseils, soutien vous seront apportés par votre Directeur des études et/ou l'Equipe de formation de votre année ou de votre diplôme.
 - **Semestres 2 à 6**. Vous approfondissez l'étude de votre discipline majeure, renforcez l'étude de celle-ci ou poursuivez l'étude d'une autre discipline. Vous réfléchissez à votre projet professionnel, à votre orientation après la licence et personnalisez votre diplôme avec les UE à choix multiples.

- **Schéma général des semestres de la Licence.**

UE	Type d'UE	ECTS	Coeff.	Contenu de l'UE
1	Langue vivante étrangère (LVE) ¹	3	1	1 ^{ère} Langue vivante étrangère (LVE) ¹
2	Méthodologie Culture générale (1er semestre)	3	1	Méthodologie du travail universitaire et Culture générale ou Méthodologie disciplinaire (1er semestre)
	Projet professionnel personnel (PPP) OU Technologies de l'information et de la communication (TIC)			Projet professionnel personnel et/ou C2i TIC
3	Enseignements fondamentaux	6	2	Discipline fondamentale (Majeure)
4	Enseignements fondamentaux	6	2	Discipline fondamentale (Majeure)
5	Enseignements fondamentaux	3	1	Discipline fondamentale (Majeure)
6	Enseignements fondamentaux ou autre discipline fondamentale	6	2	Renforcement de la majeure ou autre discipline fondamentale
7	Option	3	1	Sciences connexes ou 2 ^{ème} LVE ¹ ou Choix libre sur liste proposée par la filière
OU				
3	Enseignements fondamentaux	9	3	Discipline fondamentale (Majeure)
4	Enseignements fondamentaux	6	2	Discipline fondamentale (Majeure)
5	Enseignements fondamentaux ou autre discipline fondamentale	6	2	Renforcement de la majeure ou autre discipline fondamentale
6	Option	3	1	Sciences connexes ou 2 ^{ème} LVE ¹ ou Choix libre sur liste proposée par la filière
OU				
3	Enseignements fondamentaux	12	4	Discipline fondamentale (Majeure)
4	Enseignements fondamentaux	6	2	Enseignements complémentaires
5	Enseignements fondamentaux	3	2	Travaux (Majeure)
6	Option	3	1	Sciences connexes ou 2 ^{ème} LVE ¹ ou Choix libre sur liste proposée par la filière
		30		

¹ Langue vivante étrangère destinée aux non-spécialistes de la ou des langues considérée(s)

- **Nombre d'inscriptions en Licence :**
 - au-delà de 3 inscriptions en 1^{ère} année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
 - au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
 - si à l'issue de votre 2^{ème} année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3^{ème} année, votre inscription en 3^{ème} année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;
 - vous pouvez vous inscrire en année supérieure de Licence si vous n'avez pas plus d'1 semestre en échec.
- **Un parcours particulier « Préparation au Professorat des écoles en contexte régional et transfrontalier ».** Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez préparer le **concours de Professeur des Ecoles**. Ce parcours comporte notamment :
 - o des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),
 - o des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

4. La LICENCE PROFESSIONNELLE

- **Conditions d'accès** : bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter la composante ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

5. Le MASTER

Accès en 1^{ère} année :

- de plein droit : licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez la composante ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.
- ou sur dossier : consultez la composante ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Accès en 2^{ème} année :

- de plein droit : réussite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières: consultez la composante ou le Département responsable de la formation.
- ou sur dossier : consultez la composante ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 4 semestres.

Schéma du Master. Il varie selon les formations : il peut comporter en 1^{ère} année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2^{ème} année.

Mémoire de recherche – Mémoire professionnel. Il s'élabore au cours du 2^e semestre, dans l'UE intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4^e semestre.



Les langues pour non spécialistes Offre de Formation - Validation – CLES

référer toutes ces informations sur chaque site mentionné dans cette rubrique.

● Qu'est-ce qu'un étudiant non spécialiste ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.
- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

● Où suivre et valider votre formation en langue étrangère dans le cadre de votre cursus ?

- dans votre composante ou Département de rattachement : principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre composante.
- à la Faculté des Langues Vivantes
 - ⇒ Les 19 départements de la Faculté des langues vivantes vous proposent des modules de langues et cultures, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de la Faculté des Langues Vivantes - Patio, bâtiment 4.
 - ⇒ Le CRAL propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle : modules d'initiation et modules de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CECR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2^{ème} étage. Plus d'informations : <http://cral.u-strasbg.fr/> Validation - Certification CLES 1 et 2 en allemand et anglais. Responsable du CRAL : Mme Anne DELHAYE, adelhaye@unistra.fr

● SPIRAL : Auto-formation guidée (sans validation mais certification)

Bâtiment Le Pangloss, 3^{ème} étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.
Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.

- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée
- Inscriptions sur place et en ligne : <http://spiral.u-strasbg.fr/>
- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe...

● Centre de Formation en Langues (CFL)

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 – 1er étage – Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur
- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain
- Directrice : Annie BLACKBOROW : Black@umb.u-strasbg.fr
- Informations au secrétariat du CFL : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324> Courriel : cfl@umb.u-strasbg.fr

● Service Commun d'Enseignement à Distance (SCED)

Bâtiment « L'Atrium »

Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.

- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.
- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.
- Renseignements au secrétariat et sur le site : <http://www.unistra.fr/index.php?id=863>

Langue française pour étudiants étrangers

1. Parcours d'accompagnement (sans crédits ECTS)

Un programme particulier est proposé **gratuitement** à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- **Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances** : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. <http://iief.unistra.fr>
- **Pour faire des progrès réguliers en français** : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. <http://spiral.u-strasbg.fr/>
- **Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline**, à PALAMEDE, Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers, Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : <http://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm> **Voir conditions d'accès spécifiques** au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIEF ou à SPIRAL. Contact : etudiantetranger@umb.u-strasbg.fr

2. Modules optionnels de langue française réservés aux étudiants étrangers (avec crédits ECTS)/ Techniques d'expression pour l'université : en 1ère année de Licence. **Nombre de places limitées.** Renseignements : Faculté des Lettres.

3. Diplômes d'université de langue française pour étudiants étrangers. Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

La certification CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur)

- Le CLES est une **certification nationale** mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Education nationale.
- Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.
- Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le **cadre européen commun de référence** (CECR).
- Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
 - ⇒ anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : <http://cral.u-strasbg.fr/>
 - ⇒ arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : <http://spiral.u-strasbg.fr/>
 - ⇒ Informations sur le site national du CLES : <http://www.certification-cles.fr/>

Autres certifications

L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :

- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
- Le TOEIC (Test Of English for International Communication)

Informations: **CFL (Centre de formation en langues)**

Mél: cfl@umb.u-strasbg.fr

Adresse Web : <http://www-umb.u-strasbg.fr/cfl.html>



NB : Veuillez vérifier ces informations sur le site <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Qu'est-ce que c'est ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'éducation nationale.

Il permet d'attester de compétences désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail
- la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur)
- la réalisation de présentations multimédias
- l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif
- les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Quelles sont ses finalités ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient sa faculté d'appartenance et les études poursuivies.
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.
- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement...).

Modalités de la certification

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

Tout étudiant est soumis aux mêmes conditions de réussite du C2i. Les modalités de certification C2i sont identiques pour tous et elles sont inscrites dans les sessions d'examen.

Mise en place du C2i à l'UdS pour la rentrée 2009

La structure C2i de l'UdS est constituée d'un comité de pilotage qui impulse une politique générale du C2i et assure son application au niveau des composantes par l'intermédiaire d'enseignants-correspondants C2i.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé. Il lui est attribué un identifiant lui permettant d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Cet espace intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

adresse du site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification, une UE « Préparation au C2i » est inscrite dans un des semestres de la licence. Cette préparation revêt différents aspects qui sont complémentaires :

- Une formation assurée par les composantes sous forme de TD/TP encadrés par des enseignants (variable d'une composante à l'autre) ;
- Une formation en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...) ;

- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

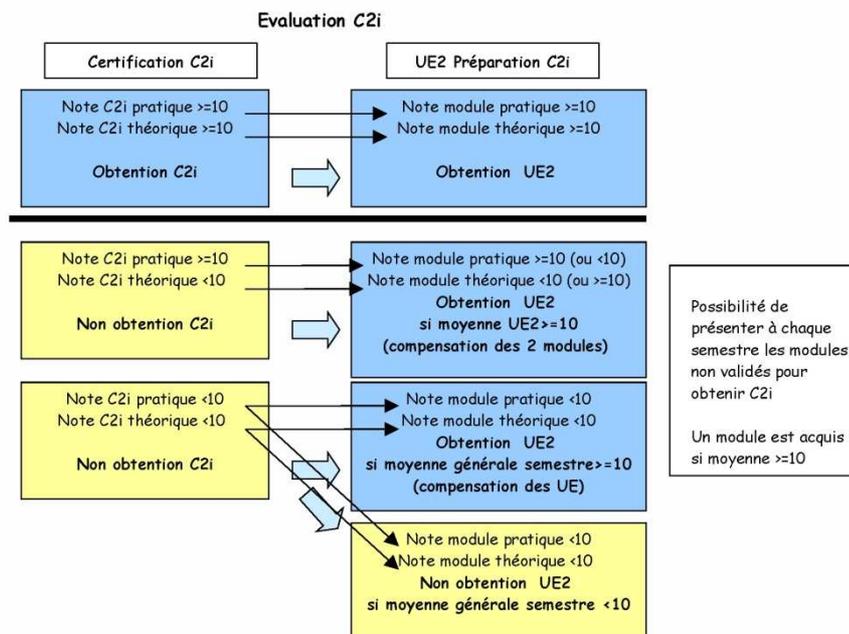
Le C2i et la licence

- Le C2i est un supplément au diplôme de la licence.
- Chaque étudiant doit se présenter aux épreuves de la certification dans son cursus de licence.
- Une UE préparatoire au C2i est inscrite dans un des 6 semestres de la licence, elle porte sur 3 crédits et comporte 2 modules : un module pratique et un module théorique. L'évaluation de ces 2 modules correspond aux 2 épreuves de la certification C2i.

Le rôle de l'UE est double :

- ♦ validation de l'UE dans le semestre (au même titre que n'importe quelle UE de licence avec compensation possible entre modules et UE)
 - ♦ obtention du C2i si l'étudiant valide les compétences de chaque module sans compensation
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le C2i, il peut se représenter aux épreuves non validées lors des sessions d'examens ultérieures, soit à chaque semestre.

Evaluation du C2i



Personnes ressources - Informations

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

- Cellule C2i – Direction des usages du numérique (DUN) : bâtiment l'ATRIUM (3^{ème} étage)
 - Chargée de mission : Claudine Faber, faber@unistra.fr
 - Gestion-secrétariat : Anne-Marie Colin, amc@unistra.fr
- L'enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque composante (courriel indiqué sur le site C2i Alsace)



LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Elles sont **OBLIGATOIRES pour toutes les UE**, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles **conditionnent vos semestres** (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) **et l'enregistrement de vos résultats**. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres!), vérifiez le code de chaque UE ; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent d'UE, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. **Avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques** (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et **RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES**. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter plus de quarante mille étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des dizaines de milliers d'UE sans organisation.

LE TUTORAT

Au 2e semestre de l'année universitaire, la Faculté propose aux étudiants de licence en difficulté des séances de tutorat : assurées par des étudiants avancés de master ou au-delà, elles offrent, à raison d'1h30 par semaine, un soutien personnalisé dans la plupart des disciplines fondamentales : littérature française, littérature générale et comparée, linguistique, latin.

Ces séances de tutorat sont **obligatoires** pour les étudiants de 1re année de licence ayant obtenu une moyenne inférieure à 8/20 dans les modules des UE 3 et 4.

Les horaires et les salles de ces séances de tutorat seront affichés en janvier, et l'inscription dans les groupes se fera après les résultats du premier semestre.

Les bourses d'enseignement supérieur

Vous trouverez toutes les informations sur le site du crous <http://crous-strasbourg.cnous.fr/>

Les stages volontaires en entreprise

Les étudiants de licence et de master ont la possibilité d'effectuer un stage conventionné en entreprise et de le valider dans leur parcours.

Le stage volontaire poursuit une finalité pédagogique ou préprofessionnalisante, limitée à une ambition de **sensibilisation ou de découverte**.

Il peut être effectué, après **accord** du directeur d'études, **dans le cursus de licence**, au cours des semestres 2, 4 5 et 6, et **dans certaines UE du cursus de master**.

La **durée du stage ne peut être inférieure à 75 heures**.

Le stage volontaire est validé par un rapport de stage, qui fait l'objet d'une évaluation. Il donne lieu à l'attribution, en licence, de 3 crédits ECTS, en master 3 ou 6 crédits ECTS selon l'UE.

Procédure à suivre : Prendre impérativement rendez-vous avec le responsable des stages à la Faculté des Lettres :

M. Frédéric Chapot
Bureau 524 (Bât. Le Portique – côté rue)
Tél. : 03 68 85 64 36
chapot@unistra.fr

La préparation aux concours

L'Université de Strasbourg assure essentiellement la préparation aux concours externes de recrutement des enseignants du second degré :

- **CAPES** (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire), **CAPET** (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique), **CAPEPS** (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive) en partenariat avec l'IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Conditions d'accès aux concours externes : Master ou titre reconnu équivalent.
- **Agrégation**. Conditions d'accès aux concours externes : master ou titre reconnu équivalent, ou CAPES, CAPEPS.
- Pour le **CAPE** (Certificat d'Aptitude au Professorat des Ecoles), contactez le secrétariat de la Faculté des Langues vivantes (03 68 85 65 70 – jaffre@unistra.fr) pour **les parcours de 3^e année « Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier » des Licences de Lettres, Allemand et Anglais** (voir ci-dessus).

Consultez :

- l'IUFM : liste.service.admission@alsace.iufm.fr
- le Rectorat de l'Académie de Strasbourg : <http://www.ac-strasbourg.fr/>
- ou le Ministère : <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/> pour les concours du 1^{er} degré et <http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/> pour les concours du 2nd degré.



Espace Avenir | orientation - stage - emploi

Espace Avenir, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, est le service de l'Université de Strasbourg dédié à l'accompagnement des choix d'études, des recherches de stage et d'emploi.

Une équipe de conseillers est disponible pour répondre aux demandes des étudiants, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle. **Espace Avenir** propose des ateliers thématiques pour faciliter la construction du projet, rechercher un stage, un emploi, etc.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

Espace Avenir, en collaboration avec les composantes, organise tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation. Voir le calendrier 2012-2013 d'Espace Avenir.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

Espace Avenir met à disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias (sites web, vidéos, logiciels...).

Le catalogue documentaire est consultable en ligne : <http://docavenir.unistra.fr>

STAGE / EMPLOI

Pour trouver de nombreuses offres de stage et d'emploi, consultez l'ENT, rubrique « Vie étudiante » (*Les conventions de stage sont établies par les scolarités ou le bureau des stages des composantes.*)

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 9h à 17h
le vendredi de 14h à 17h

Espace Avenir | orientation - stage - emploi
Nouveau Patio (Boussole p. VI, n°72)
20a rue René Descartes - 67000 **Strasbourg**
03 68 85 63 00
espace-avenir@unistra.fr
espace-avenir.unistra.fr
www.facebook.com/espaceavenir.unistra
twitter.com/unistra_avenir



Photo : Anja - B. Bräsch - Tous droits réservés

LES RENDEZ-VOUS D'ESPACE AVENIR

OCTOBRE 2012

16-17 | Prêt pour l'emploi ! Face aux pros, pas d'impro...

Tables rondes « 1^{er} emploi » :

- 16 | *Comment organiser sa recherche de stage ou d'emploi*
- 17 | *Bien mener son entretien de recrutement*

Tables rondes avec un professionnel du recrutement pour préparer efficacement sa recherche de stage ou d'emploi

pret-pour-lemploi.unistra.fr

NOVEMBRE 2012

12-23 | Prêt pour l'emploi ! Face aux pros, pas d'impro...

Simulations d'entretiens de recrutement menées par des professionnels, à destination des étudiants de master 2, licence professionnelle, 2^{ème} année de DEUST, doctorants et jeunes diplômés de l'Université de Strasbourg

pret-pour-lemploi.unistra.fr

15 | Forum Alsace Tech

Forum d'entreprises à la recherche de stagiaires et de collaborateurs www.forum-alsacetech.org

16 -17 | Forum Franco-Allemand

Salon des formations supérieures franco-allemandes et recrutement stage/emploi www.dff-ffa.org

27 | Les métiers de l'enseignement

Conférence : informations, modules de licences et masters, concours et témoignages

date à préciser | Le recrutement dans les métiers de la recherche académique

Table ronde et ateliers par domaine disciplinaire pour s'informer et être conseillé sur le recrutement des maîtres de conférences et chercheurs en organismes de recherche

JANVIER 2013

19 | Journée des carrières et des formations

Information, orientation, conseils sur les études et les métiers - Parc Expo de Mulhouse

www.journeedescarrieres.uha.fr

25-26 | Salon régional formation emploi

Information, orientation, conseils sur les études et les métiers - Parc des expositions de Colmar www.srfe.com

FEVRIER 2013

7-8 | Journées des Universités et des formations post-bac

Deux jours pour découvrir la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur en Alsace www.ju-strasbourg.fr

MARS 2013

9 | Journée portes ouvertes des universités d'Alsace

Découvrir in situ l'offre de formation et la vie étudiante, rencontrer les enseignants et les étudiants, visiter les locaux, ... www.campusalsacejpo.fr

mars-juin | Programme « Valorisation des compétences, NCT[®] »

Faire le point sur ses compétences, valoriser son expérience doctorale en étant accompagné par un professionnel des RH

AVRIL 2013

date à préciser | Doctoriales[®] d'Alsace

Séminaire résidentiel qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants

date à préciser | Opération Phénix

Forum : les entreprises recrutent des étudiants de master 2 Arts, lettres, langues - Sciences humaines et sociales www.operationphenix.fr

JUIN 2013

date à préciser | Plug&Work

Soirée de recrutement

www.plugnwork.fr**LES INVITES
D'ESPACE AVENIR****LES METIERS DE L'ARMÉE
ET DE LA GENDARMERIE****FORUM DES METIERS**

jeudi 11 octobre 2012

13h-17h | salle 001 | Nouveau Patio

Présence de l'IPAG (Institut de préparation à l'administration générale) pour les préparations aux concours assurées par l'Université

PERMANENCES D'INFORMATION

mercredi 16 janvier et mercredi 20 mars 2013

13h30-17h | Espace Avenir | Nouveau Patio

PARTIR À L'ETRANGER

3 séances d'information animées

par Pôle emploi international :

TRAVAILLER A L'ETRANGER, POURQUOI PAS ?

vendredi 23 novembre 2012

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Comment partir : jobs d'été, stages, dispositifs de mobilité pour les jeunes, carrières à l'international

PAYS ANGLOPHONES : COMMENT POSTULER ?

vendredi 30 novembre 2012 et jeudi 14 mars 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Les techniques de recherche d'emploi pour le Royaume-Uni, l'Irlande, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande

ALLEMAGNE : MARCHE, METIERS, COMMENT CANDIDATER ?

vendredi 7 décembre 2012 et jeudi 21 mars 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

Présentation générale en allemand et entretiens individuels sur rendez-vous (à prendre auprès d'Espace Avenir)

SE REORIENTER

mercredi 16 janvier 2013

13h-17h | salle 001 | Nouveau Patio

Des pistes après un 1^{er} semestre, après une 1^{ère} ou une 2^{ème} année de licence : les filières qui démarrent en février, les diplômes professionnels par apprentissage (BTS, DUT, licence pro, titres RNCP)**COMMENT FINANCER SON DOCTORAT**

vendredi 15 février 2013

10h-12h | salle des thèses | Nouveau Patio

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1° ACCUEIL DES ETUDIANTS

à la Faculté des Lettres

BUREAU 407

Le Portique – côté rue - 4^{ème} étage

Tél. : 03 68 85 64 22

<http://lettres.unistra.fr>

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	de 8 h 45 à 11 h 15	Fermé
Mardi	de 8 h 45 à 11 h 15	Fermé
Mercredi	Fermé	de 14 h à 16 h 15
Jeudi	de 8 h 45 à 11 h 15	Fermé
Vendredi	de 8 h 45 à 11 h 15	Fermé

Ces horaires doivent être respectés.

- **pendant la période des inscriptions pédagogiques : lire la rubrique organisation des inscriptions pédagogiques page 21**

- **INFORMATIONS – RENDEZ-VOUS – DOCUMENTATION**

Le Secrétariat reçoit les **inscriptions pédagogiques** des étudiants inscrits administrativement à l'Université de Strasbourg et renseigne les étudiants sur les questions relatives au cursus des études.

Ces **inscriptions** seront **closes le 23 novembre 2012**.

Les demandes de **dispense de contrôle continu** (étudiants salariés, étudiants en congé de maladie, ou en double cursus) sont à déposer au Secrétariat avec les pièces justificatives **pour le vendredi 12 octobre 2012 dernier délai (demandes concernant le 1^{er} semestre) et pour le 11 janvier 2013 (demandes concernant le 2^e semestre)**

Des panneaux d'affichage situés à l'étage de la Faculté des Lettres portent à la connaissance des étudiants les renseignements d'ordre pratique et pédagogique (tableau complet des différents enseignements, informations concernant les inscriptions aux examens, horaires particuliers, absences de professeurs, conférences, colloques, etc.).

Le Doyen reçoit les étudiants sur rendez-vous :

prendre contact au Secrétariat du Doyen. Tél. : 03 68 85 64 20 (les lundis, mardis, jeudis, vendredis) ou au 03 68 85 64 03 (le mercredi)

Les enseignants reçoivent les étudiants selon un **horaire affiché sur la porte de leur bureau (5^{ème} étage – Bât. Le Portique – côté rue) ou sur rendez-vous**.

La Bibliothèque du Portique se situe au 6^e étage. Elle comprend des salles de travail réservées aux étudiants. Elle est habituellement ouverte du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00** (horaires réduits pendant les périodes de congé). Pour tout renseignement, consulter les moniteurs de surveillance ou les responsables. Vous pouvez aussi consulter le site internet : <http://www-scd-unistra.fr>

La Bibliothèque du 1^{er} cycle située au 4, rue René Descartes comprend des salles de travail réservées pour les travaux de groupe et un service de consultation de vidéos. Horaires sur le site internet <http://www-scd-unistra.fr>

Amicale des Lettres Bureau 516

Le Portique – côté rue – 4^e étage

amicaledelettres@amlet-strasbourg.fr

Présidente de l'Amicale : Ella Holder

Date	Semaine	FACULTÉ DES LETTRES		
		semaines	Cours	Activités
03/09/2012	36			Rentrée M2 "métiers de l'enseignement" Semaine de Pré-rentrée
10/09/2012	37	1	1	Cours
17/09/2012	38	2	2	Cours
24/09/2012	39	3	3	Cours
01/10/2012	40	4	4	Cours
08/10/2012	41	5	5	Cours
15/10/2012	42	6	6	Cours
22/10/2012	43	7		Rattrapages éventuels Epreuves (lourdes éventuelles)
29/10/2012	44			Vacances "Toussaint"
05/11/2012	45	8	7	Cours
12/11/2012	46	9	8	Cours
19/11/2012	47	10	9	Cours
26/11/2012	48	11	10	Cours
03/12/2012	49	12	11	Cours
10/12/2012	50	13	12	Cours. Samedi 15 décembre 2012 épreuves en 4h UE6 et UE7 (littératures française et comparée)
17/12/2012	51	14		Rattrapages éventuels Révisions
24/12/2012	52			Vacances "Noël"
31/12/2012	1			Vacances "Noël"
07/01/2013	2	15		Épreuves en 4h des UE3 et UE5 (littératures franç. et comp.)
14/01/2013	3	16		
21/01/2013	4	1	1	Cours
28/01/2013	5	2	2	Cours
04/02/2013	6	3	3	Cours
11/02/2013	7	4	4	Cours
18/02/2013	8	5	5	Cours
25/02/2013	9			Vacances "Hiver"
04/03/2013	10	6	6	Cours
11/03/2013	11	7		Rattrapages éventuels Épreuves (lourdes éventuelles)
18/03/2013	12	8	7	Cours
25/03/2013	13	9	8	Cours
01/04/2013	14	10	9	Cours
08/04/2013	15	11	10	Cours
15/04/2013	16			Vacances "Pâques"
22/04/2013	17	12	11	Cours
29/04/2013	18	13	12	Cours. Samedi 5 mai 2013 épreuves en 4h UE6 et UE7 (littératures française et comparée)
06/05/2013	19	14		Rattrapages éventuels Révisions
13/05/2013	20	15		Épreuves en 4h des UE3 et UE5 (littératures franç. et comp.)
20/05/2013	21	16		Corrections
03/06/2013	23			Jurys et publications des résultats

3° INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

<i>DEUX INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES</i>	<i>LIEU D'INSCRIPTION</i>
1) Inscription administrative : = inscription à l'université	Division des Enseignements et de la Scolarité (D.E.S.) Le Patio, bâtiment 1
2) Inscription pédagogique : = inscription aux cours ET aux examens	Faculté des Lettres, bureau 407)

1) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative conditionne les suivantes, et donne le statut d'étudiant.

La première démarche pour l'inscription administrative se passe sur **internet** (des bornes sont mises à disposition dans l'Aula du Patio et au Portique ; ailleurs, tapez : <http://www-unistra.fr> rubrique « spécial rentrée » ou « inscriptions ».

Demandez un dossier d'inscription et prenez rendez-vous pour l'inscription administrative. Le dossier est à rapporter à la D.E.S. , 22 rue Descartes.

Dans certains cas, l'inscription administrative peut se faire uniquement par l'internet. La carte d'étudiant (pass campus) est alors envoyé à votre adresse postale.

2) INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES



Elles sont **OBLIGATOIRES pour tous les modules**, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles **conditionnent vos semestres** (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) **et l'enregistrement de vos résultats**. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres !), vérifiez le code de chaque module ; si vous changez de modules en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent. De module, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. **Avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques** (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et **RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES**. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter 42.000 étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des milliers de modules d'enseignement sans organisation.

Les **INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES TIENNENT LIEU D'INSCRIPTION AUX EXAMENS**.

Donc, **ATTENTION** :

UN OUBLI
OU UNE ERREUR D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE



CONTROLES CONTINUS ET EXAMENS
INTERDITS OU PASSÉS POUR RIEN :
PAS DE RÉSULTAT, PAS DE DIPLÔME.

- Pour pouvoir bénéficier des enseignements dispensés par la Faculté des Lettres (Littérature française, Linguistique française, Littérature générale et comparée, Phonétique, Latin, Grec, Papyrologie, Etudes indiennes, Français Langue Etrangère), il faut prendre une inscription pédagogique auprès du secrétariat de la Faculté.
- Pour tous les autres modules, les inscriptions pédagogiques se prennent également à la Faculté des Lettres, mais si l'enseignement de ces modules est réparti sur plusieurs groupes, il faut s'inscrire dans les groupes auprès des facultés qui en ont la responsabilité (Faculté des Langues Vivantes, Sciences Historiques, Philosophie, Sciences sociales, etc.).

Remarques :

La Faculté des Lettres met à la disposition des étudiants une équipe de «conseillers» (étudiants avancés) dont le rôle est d'aider les étudiants à effectuer des choix judicieux et cohérents avec leur projet d'études tout en respectant les règles établies par la Faculté :

- Le nombre d'étudiants est limité par unités d'enseignement de façon à équilibrer les effectifs (décision du Conseil de Faculté).
- Il est rappelé que dans les unités d'enseignements fondamentaux de la Licence (UE 3 et UE 4) le programme est commun et que les différents CM et groupes de TD sont donc équivalents.
- L'assiduité aux cours étant obligatoire pour pouvoir bénéficier du Contrôle continu, **il est interdit de s'inscrire dans des modules dont les horaires sont incompatibles.**
- 3 absences à un TD vous interdisent de passer les examens.

DISPENSES DE CONTROLE CONTINU

Les demandes de **dispense de contrôle continu** (étudiants salariés, étudiants en congé de maladie, ou en double cursus) sont à déposer au Secrétariat avec les pièces justificatives **pour le 12 octobre 2012 dernier délai. (demandes concernant le 1^{er} semestre) et pour le 11 janvier 2013 (demandes concernant le 2^e semestre)**

Organisation des inscriptions pédagogiques en Lettres classiques, en Lettres Modernes et en Sciences du Langage à la Faculté des Lettres

Ces inscriptions se déroulent en 5 étapes

Etape 1 : **Du 3 au 07 septembre 2012 salle 416 :**
Retrait du guide « présentation générale »,
Retrait de la fiche d'inscription valant « contrat pédagogique » et
Prise de rendez-vous pour l'inscription pédagogique

Afin de préparer son inscription pédagogique, il faut avoir pris connaissance des **GUIDES PEDAGOGIQUES(*)** « Horaires et programmes » des cycles concernés et retirer au secrétariat une fiche nommée « contrat pédagogique » à compléter.

Lors du retrait de la fiche pédagogique, les étudiants prendront **en même temps** un **rendez-vous** avec le secrétariat pour rendre le contrat pédagogique complété après avoir fait leur choix de cursus pour les **deux semestres** et procédé à l'inscription aux cours de T.D. du 1^{er} semestre (inscription sur listes – voir **étape 2** ci-après). **Ces rendez-vous doivent être respectés impérativement.**

(*) Attention ! Ces guides sont susceptibles de modifications. Leur mise à jour est à consulter sur le site internet de la Faculté <http://lettres.unistra.fr>

Etape 2 : Inscriptions aux cours du 1^{er} semestre 2012-2013 (sur listes manuscrites)

- Elles concernent les modules des cinq années (Licence, Master) de Lettres modernes, Lettres classiques et Sciences du Langage gérés par la Faculté des Lettres (Littérature française, Littérature comparée, Linguistique, Latin, Grec), à l'exception des Cours magistraux de Licence.
- **Calendrier des inscriptions sur listes manuscrites :**

Les inscriptions seront enregistrées sur des listes manuscrites - **salle 414 - Portique – Lettres (côté rue)**

DATES	MATIN 9h à 11h30	APRES-MIDI 14h à 16h30
Mardi 4 septembre 2012	Licence - 2^e année	Licence - 3^e année
Jeudi 6 septembre 2012	Masters - 1^{re} et 2^e années	Licence - 1^{ère} année

- **Procédure:**

Avant de s'inscrire sur les listes, les étudiants seront conseillés par des vacataires, qui leur remettront un **relevé d'inscriptions aux cours (liste récapitulative des cours choisis)**. Après avoir complété ce relevé (identification, codes des cours) ils devront le faire signer par chaque enseignant concerné lors de leur présence aux cours. Les étudiants s'inscriront ensuite sur les listes des modules et des groupes de travail (T.D.) choisis d'après les livrets-guides.

Pour ce qui est du latin, les étudiants devront justifier ultérieurement, en présentant leur livret scolaire, du niveau dans lequel ils s'inscrivent : le niveau *Débutant* est accessible aux étudiants n'ayant pas étudié le latin au lycée ; le niveau *Intermédiaire*, à ceux qui l'ont étudié en classe de Seconde ou de Première ; le niveau *Confirmé*, à ceux qui l'ont étudié en classe de Terminale. Il est précisé que le niveau *Confirmé* n'implique nullement une connaissance approfondie du latin et qu'y est menée une révision complète des bases de la langue latine.

REMARQUE IMPORTANTE:

Cette phase intermédiaire d'inscription est indispensable pour permettre aux étudiants de suivre les cours dès la rentrée du 14 septembre : les listes d'inscriptions seront remises à chaque professeur, qui vérifiera à son premier cours la présence des étudiants inscrits et qui signera le **relevé d'inscription au cours** de chacun des étudiants présents. L'inscription sera ainsi validée. **Ceux qui n'auront pas pu s'inscrire les 6 et 8 septembre ne pourront être accueillis que dans les cours où des places restent disponibles.** En revanche, tous les étudiants seront accueillis dans les cours magistraux de Licence et de Master, où le professeur prendra directement leur inscription (quand deux groupes de CM sont proposés, les étudiants devront se répartir également dans les deux groupes).

Etape 3 : Inscription pédagogique et inscription aux examens **Remise du « contrat pédagogique »**

Les étudiants viendront au jour et à l'heure fixés (lors de la remise des guides pédagogique), pour remettre leur **contrat pédagogique** qui fera l'objet d'une saisie informatique différée sur le système de gestion des inscriptions des études et des Examens APOGEE. Pour faire valider cette inscription pédagogique, les étudiants devront apporter leur contrat pédagogique complètement rempli (codes des modules, numéros des groupes) et les pièces jointes ainsi que le relevé des inscriptions aux cours signé par chaque enseignant.

La saisie de ce contrat pédagogique, signé par l'étudiant, validera le choix du cursus qu'il aura établi lors de son inscription aux cours (8 et 10 septembre), le choix des groupes de chaque module pour les 1^{er} ET 2^{ème} semestres et conditionnera le passage des contrôles continus et des examens.

N.B. Les étudiants prennent toutes leurs inscriptions pédagogiques dans leur Faculté de dominante, y compris pour les modules choisis dans d'autres Facultés.

Une fois enregistrée informatiquement, l'inscription pédagogique est définitive et tient lieu d'inscription aux examens. Aucun changement ne sera donc effectué, car tout changement viendrait contredire l'inscription aux examens telle qu'elle aura été enregistrée, rendant de ce fait impossible la validation des examens passés par l'étudiant.

Etape 4 : **Confirmation d'inscription**

La saisie du contrat pédagogique de chaque étudiant se fera au fur et à mesure de son dépôt au secrétariat. Chaque étudiant recevra par la poste à son adresse personnelle (indiquée sur son contrat pédagogique) un récapitulatif complet de son inscription pédagogique aux deux semestres (édité à partir du système APOGEE) et nommé « fiche pédagogique ».

Il aura **15 jours à compter de la date d'édition de cette « fiche pédagogique »** valant confirmation d'inscription pour signaler toute erreur ou désaccord auprès du secrétariat de la Faculté des Lettres

Passé ce délai, aucune modification ne saurait être apportée à ce contrat pédagogique, véritable feuille de route universitaire, sauf dérogation expresse accordée par le Directeur des Etudes de Licence ou de Master

Etape 5 : **Inscriptions aux cours du 2^e semestre 2012-2013**

Comme pour le 1^{er} semestre, une inscription sur listes manuscrites est obligatoire avant le début des cours du 2^{ème} semestre.

La procédure est identique à celle du 1^{er} semestre.

DATES	MATIN 9h à 11h30	APRES MIDI 14h à 16h30
Mardi 15 janvier 2013	Licence - 2e année	Licence – 3^{ème} année
Jeudi 17 janvier 2013	Masters - 1^{ère} et 2^{ème} années	Licence – 1^{ère} année

PRESENTATION DES DIPLOMES LES LICENCES

Domaine de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES

Mention : LETTRES

La mention « Lettres » réunit dans une structure pédagogique cohérente les enseignements de plusieurs disciplines relevant toutes des domaines des Lettres, des Arts et des Langues vivantes. Le regroupement de ces disciplines ressortit à une volonté de renforcer les synergies évidentes entre des formations voisines et complémentaires (littérature et linguistique françaises, latin et grec, littératures générale et comparée et langues vivantes).

Les spécialités « Lettres modernes » et « Lettres classiques » s'articulent autour de cinq disciplines principales associant les linguistiques et les littératures antiques, françaises et comparées.

2 parcours spécialisés rattachés à la spécialité Lettres Modernes

- Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier avec les Départements d'études allemandes, d'études anglaises et nord-américaines et de Linguistique appliquée et didactique des langues vivantes de la Faculté des Langues vivantes
- Parcours franco-allemand transfrontalier avec l'Université de Fribourg-en-Brisgau et le Département d'études allemandes de la Faculté des Langues vivantes

SCHEMA GENERAL DU DIPLOME

DOMAINE			
ARTS, LETTRES, LANGUES			
Mention : Lettres			
Spécialité 1			Spécialité 2
Lettres Modernes			Lettres Classiques
Parcours 1.1	Parcours 1.2	Parcours 1.3	
Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier	Franco-allemand transfrontalier	Sciences du langage	
(semestres 5 et 6)			

RESPONSABLES DE DIPLOMES EN LICENCE :

Licence spécialité Lettres Modernes : M. Luc Fraisse

Licence spécialité Lettres Classiques : Mme Luana Quattrocchi

Licence parcours sciences du langage : Mme Hélène Vassiliadou

Licence parcours franco-allemand transfrontalier : M. Guy Ducrey

1. SPECIALITE : LETTRES MODERNES

Objectifs :

La spécialité « Lettres modernes » s'organise autour de quatre disciplines principales : – Littérature française ; – Littérature générale et comparée ; – Linguistique et langue française ; – Latin.

A chaque semestre de la Licence, divers choix, libres ou restreints, sont offerts aux étudiants, en plus de la langue vivante obligatoire, qui ouvrent, en première année, diverses possibilités de réorientation, et qui permettent de choisir, en 2e et 3e années, différentes passerelles, notamment vers les Lettres classiques, les Sciences du langage, les Langues vivantes.

Cette formation de Licence peut conduire aux spécialités « Littératures française, générale et comparée », « Philologie classique », « Erasmus Mundus » du Master mention « Lettres » ainsi qu'au Master mention Sciences du Langage.

En outre, elle offre deux parcours : Métiers de la formation et franco-allemand.

Compétences à acquérir et débouchés (insertion professionnelle) :

- une bonne connaissance de l'histoire de la littérature française et des spécificités du texte littéraire, associée à la capacité de poser les problèmes littéraires en termes généraux ;
- une capacité à comparer des textes littéraires issus de pays ou de civilisations différentes ;
- une bonne connaissance de l'histoire de la langue française et des mécanismes fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution, fondée sur la maîtrise des descriptions linguistiques modernes ;
- une connaissance suffisante du latin et de ses rapports avec la langue française ;
- une capacité de mettre en place une problématique à propos d'une question, de bâtir une argumentation, de faire la synthèse d'une recherche et d'en exposer les résultats d'une manière organisée;
- une capacité de composer un texte écrit et de présenter un exposé à l'oral.
- une pratique courante d'au moins une langue vivante étrangère et la bonne connaissance de la littérature et de la civilisation de son aire linguistique.

Une Licence donne d'abord accès aux concours de recrutement des Professeurs des Lycées et Collèges (CAPES) et des Professeurs des Ecoles (CAPE). Les enseignements de la Licence de Lettres modernes préparent tout particulièrement les étudiants aux épreuves du CAPES de Lettres modernes, par les contenus étudiés et la méthodologie mise en œuvre : composition française et explication de textes, ancien français, grammaire du français moderne, stylistique, version et commentaire d'un texte en langue ancienne ou en langue vivante, épreuve de didactique. Pour le professorat des écoles, la formation en français et en langues vivantes constitue une part importante des compétences visées ; en outre, les étudiants peuvent choisir en option des cours de préprofessionnalisation (avec stages) qui les initient à l'enseignement primaire.

Une Licence de Lettres modernes donne aussi accès à différentes professions : journalisme, métiers de l'édition, de la communication, de la culture, etc.

Par ailleurs, la spécialité Lettres modernes de la Licence donne accès aux Masters de Littératures française, générale et comparée, de Sciences du langage, etc.

Architecture générale de la licence mention Lettres spécialité Lettres Modernes

Semestre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire			
						CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12h	12h	51h	75h
	UE 2	MTU	3	1	- Méthodologie du travail universitaire incluant la sensibilisation à l'ENT	12h	12h	51h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature générale et comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique et phonétique – Latin	18h 6h	12h 12h	102h	150h
	UE 5	Renforcement de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comp. OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renforcement de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comp. OU Linguistique et Phonétique OU Latin – Grec OU Autre discipline	12h	12h	126h	150h
	UE 7	Option	3	1	- Sciences connexes – Option à choix restreint	6h	6h 24h	39h	75h
	Totaux			30			96h	132h	522h
2	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12	12h	51h	75h
	UE 2	Projet Profess.	3	1	– projet professionnel personnel Apprentissage TICE dont « galop d'essai » C2i		12h	63h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature comparée	12h 6h	18h 18h	96h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique et phonétique – Latin	18h 6h	12h 12h	102h	150h
	UE 5	Renf. de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comp. OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renf. de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comp. OU Linguistique et Phonétique OU Latin – Grec OU Autre discipline	12h	12h	126h	150h
	UE 7	Option	3	1	– Sciences connexes – Option à choix large	6h	6h 24h	39h	75h
	Totaux			30			84h	138h	528h
S/Totaux S1+S2			60			180h	270h	1050h	1500h

Seme stre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
3	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12h	12h	51h	75h
	UE 2	TICE	3	1	– TICE dont préparation au C2i		12h	63h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique française – Latin	24h 6h	12h 12h	96h	150h
	UE 5	Renf. de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renf. de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	126h	150
	UE 7	Option	3	1	– Option à choix large		24h	51h	75h
	Totaux		30			72h	138h	540h	750h
4	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12h	12h	51h	75h
	UE 2	Projet Profess.	3	1	Autre projet professionnel personnel OU – Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire OU – Entraînement aux épreuves des concours ET – TICE		24h 12h	39h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique française – Latin	24h 12h	12h 12h	90h	150h
	UE 5	Renf. de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renf. de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin – Grec OU Autre discipline	12h	12h	126h	150h
	UE 7	Option	3	1	– Option à choix large		24h	51h	75h
	Totaux		30			90h	150h	510h	750h
S/Totaux S3+S4			60			162h	288h	1050h	1500h

5	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12h	12h	51h	75h
	UE 2	Projet Profess.	3	1	Autre projet professionnel OU – Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire OU – Entraînement aux épreuves des concours ET – TICE		24h 12h	39h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature comparée	12h 6h	18h 18h	96h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique française – Latin	12h 6h	12h 18h	102h	150h
	UE 5	Renf. de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renf. de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU OU Latin – Grec OU Autre discipline	12h	12h	126h	150h
	UE 7	Option	3	1	– Option à choix large		24h	51h	75h
	Totaux			30			60h	174h	516h
6	UE 1	LVE	3	1	– Langue vivante étrangère (LVE)	12h	12h	51h	75h
	UE 2	Pré-Profess.	3	1	Autre stage professionnel OU – Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire OU – Entraînement aux épreuves des concours ET – TICE		24h 12h	39h	75h
	UE 3	Enseign. fond.	6	4	– Littérature française – Littérature comparée	6h 6h	18h 18h	102h	150h
	UE 4	Enseign. fond.	6	4	– Linguistique française – Latin	12h 6h	12h 18h	102h	150h
	UE 5	Renf. de majeure 1	3	1	– Lettres Modernes 1 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU Latin - Grec	12h	12h	51h	75h
	UE 6	Renf. de majeure 2	6	2	– Lettres Modernes 2 Littérature française OU Littérature générale et comparée OU Linguistique et Phonétique OU OU Latin – Grec OU Autre discipline	12h	12h	126h	150h
	UE 7	Option	3	1	– Option à choix large		24h	51h	75h
	Totaux			30			78h	150h	522h
S/Totaux S5+S6			60			138h	324h	1038h	1500h
Totaux S1 à S6			180			480h	882h	3138h	4500h

SPECIALITE : LETTRES MODERNES

- Parcours 1.1 Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier

Présentation générale du parcours :

Ce parcours est conçu pour un public étudiant, de plus en plus nombreux, qui souhaite se diriger vers les **carrières de l'enseignement primaire et vers des métiers ayant trait à l'éducation bilingue.**

- **Axes prioritaires et compétences visées**

Il permet d'approfondir les connaissances dans deux domaines disciplinaires majeurs : les lettres, LLCE (allemand / anglais). L'enseignement de ces deux majeures est complété par une formation très approfondie (avec stage professionnel) à la didactique du français et de l'allemand ou de l'anglais dans le primaire.

En raison de la spécificité de la situation alsacienne (sites bilingues paritaires : français / langue régionale [allemand]), et en vue d'une possible formation transnationale des enseignants bilingues (cf. infra master), le parcours proposé comporte des modules portant sur le contexte régional et transfrontalier.

Un choix guidé et cohérent d'UE complémentaires (sciences, sciences de l'éducation, politiques éducatives ...) vise à optimiser le parcours choisi.

Les compétences et connaissances acquises dans plusieurs domaines complémentaires visent à préparer les étudiants à la préparation des concours (PE1) et à l'exercice de leur futur métier.

- **Autres mentions du domaine comportant des enseignements communs à ce parcours**

Lettres / L.L.C.E. (allemand, anglais) / LSHA (Sciences de l'éducation) / Sciences du Langage.

Partenaires externes :

Une collaboration et la mise en place de cours communs sont envisagées avec l'Université Louis Pasteur (mention Sciences du Vivant, parcours : sciences naturelles et Communication).

Objectifs :

Objectifs du parcours :

- Offre d'une formation cohérente dans plusieurs secteurs disciplinaires à l'intention d'étudiants qui ont pour projet professionnel de se diriger vers les métiers de la formation relevant de l'enseignement primaire ou de l'éducation bilingue.

- Approfondissement des savoirs linguistiques, culturels, civilisationnels dans deux disciplines majeures (lettres / allemand ou anglais) et dans des domaines (didactique, domaines de spécialités, littérature de jeunesse ...) dont le choix est guidé par le projet professionnel de l'étudiant.

- Préparation des étudiants aux métiers de l'enseignement dans le primaire par un stage pré-professionnel : introduction au stage, observation de classes, enseignement de pratique accompagnée et retour de stage.

- Acquisition de connaissances approfondies sur les spécificités linguistiques, culturelles, économiques, etc. du contexte régional et transfrontalier, eu égard à l'existence de sites bilingues paritaires en Alsace et en Lorraine (sites français / allemand, langue régionale) et de projets de formation trinationale des maîtres dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur.

Objectifs professionnels :

- Métiers de l'enseignement primaire / enseignement bilingue (sites bilingues paritaires), fonctions d'encadrement et de production de matériel pédagogique.

Pré-requis :

Accès de plein droit à tout étudiant ayant réussi un parcours (semestres 1-4) en Lettres modernes / classiques, LLCE (allemand ou anglais), Langues interculturelité (allemand ou anglais L majeure), LEA (anglais ou allemand). La filière est accessible, après examen du dossier, à des étudiants qui ont suivi d'autres parcours et auxquels il est proposé, si les pré-requis sont jugés suffisants, d'accéder à une année préparatoire (enseignements de langue et de lettres).

Connaissances visées :

- Connaissances approfondies dans les différents domaines des deux fondamentales (anglais / allemand : expression écrite et orale, littérature de jeunesse ; lettres : linguistique française, grammaire, littérature de jeunesse).
- Connaissances relevant de différents secteurs disciplinaires utiles dans une formation et une pratique professionnelles ultérieures : politiques linguistiques éducatives, sciences de l'éducation, mathématiques, etc.)

Compétences visées :

- Capacité à procéder à des approches comparatives : grammaire du français, de l'anglais / littérature de jeunesse de langue française, de langue anglaise, de langue allemande ...).
- Compétences approfondies dans le domaine de la didactique de l'allemand ou de l'anglais (méthodologie de l'enseignement et modèles d'apprentissage de LV2) et du français à l'école primaire (maîtrise de la méthodologie des activités centrées sur la production d'écrits et sur l'apprentissage de la lecture). Capacité à mettre en œuvre des savoir-faire à l'issue d'un stage de sensibilisation pré-professionnel.
- Capacité à prendre en compte les spécificités linguistiques, culturelles, historiques de l'espace régional et transfrontalier dans l'exercice des métiers de la formation.
- Maîtrise des techniques d'information et de communication en lien avec l'école (TIC).

Dispositif d'accompagnement et de soutien

- Complément de formation en langues : CRAL, SPIRAL.
- Suivi (préparation et exploitation) du stage professionnel.
- Contextualisation des apprentissages linguistiques (sorties sur le terrain : ex. : étude de milieux, visites de musées, etc.).
- Entretien individualisé pour étudiant rencontrant des difficultés.

Innovations pédagogiques

- Contextualisation des apprentissages linguistiques (sorties sur le terrain).
- Développement de la compétence d'expression orale en langue dans des domaines de spécialité (psychologie, pédagogie, sciences, ...).

Perspectives à l'issue de la formation :

Métiers visés	Poursuite d'études
métiers de la formation relevant de l'enseignement primaire ou de l'éducation bilingue.	<ul style="list-style-type: none"> - Professorat des Ecoles - Master Mention Langues et interculturalité, spécialité Multilinguisme et interculturalité : parcours Formation trinationale plurilingue (UMB, IUFM d'Alsace, Université de Bâle, Ecole supérieure de pédagogie de Karlsruhe) : parcours recherche et parcours professionnel (2 semestres obligatoires à l'étranger) - Master Mention Sciences du Langage, Spécialité Métiers de l'enseignement - Master DILFLES

Présentation et modalités des partenariats

- o Etablissements français

IUFM d'Alsace (participation aux enseignements de Lettres : didactique du français, littérature de jeunesse).
Inspections académiques (stages d'observation)

Parcours Métiers de la formation en contexte régional et transfrontalier
Architecture générale (Semestres 1 à 4 : cf. Spécialité Lettres Modernes)

	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
5	1		6	3	Langues Vivantes / français Didactique de l'allemand et du français à l'école primaire Total	12 12 24	12 12 24	102	150
	2		6	2	Lettres : Linguistique et grammaire Littérature de jeunesse (les deux cours sont obligatoires)= Total	12 12 24	12 12 24	102	150
	3		6	2	Allemand : - Langue orale (préparation à l'enseignement bilingue) - Littérature de jeunesse - Actualité des pays de langue allemande ou Variations de l'allemand Total	12 12 12 24	24 12 12 48	90	150
	4		6	1	Sciences - TICE - Mathématiques (enseignement primaire) ou Sciences de la vie, de la terre et de l'univers ou éthologie Total	12 12 12	12 12 12	126	150
	6		3	1	Contexte régional et transfrontalier ; contacts et transferts Approche sociolinguistique du contact de langues en Alsace / Langue et culture régionales / Approche contrastive dialectes - allemand standard / Contacts de langues et transferts culturels en Europe occidentale (choisir deux cours)	24	24	27	75
	Totaux			30			108	144	498
6	1		9	3	Langues vivantes / français Didactique de l'allemand à l'école primaire Didactique du français à l'école primaire Projet professionnel en lien avec la didactique de l'allemand Total	12 12 12 36	12 12 24	51 51 63 165	75 75 75 225
	2		6	2	Lettres Linguistique et grammaire Littérature de jeunesse Total	12 12 24	12 12 24	102	150
	3		6	2	Allemand (les 3 cours sont obligatoires) - Langue orale (préparation à l'enseignement bilingue) - Littérature de jeunesse - Approche linguistique textuelle et documents didactiques Total	12 12 12 12 24	24 12 12 48	90	150
	4		3	1	Sciences : Mathématiques (enseignement primaire) ou Sciences de la vie, de la terre et de l'univers ou éthologie Total	12 12 12	12 12 12	51	75
	5		3	1	Disciplines annexes : Sciences de l'éducation ou Politiques linguistiques éducatives Total	12 12 12	12 12 12	51	75
	6		3	1	Contexte régional et transfrontalier : contacts et transferts Approche sociolinguistique du contact de langues en Alsace / Langue et culture régionales / Approche contrastive dialectes - allemand standard / Contacts de langues et transferts culturels en Europe occidentale (choisir deux cours) Total	24 24 24	24 24 24	27	75
S/Totaux S5+S6			60			228	288	984	1500

SPECIALITE LETTRES MODERNES

• Parcours 1.2 Franco-allemand transfrontalier

Présentation générale du parcours :

- **Axes prioritaires de la formation :**
Démarches littéraires, culturelles et comparatives en français et en allemand (littérature allemande et française, littérature comparée, civilisation franco-allemande, traduction franco-allemande...) ; mobilité transfrontalière : deux semestres d'études à l'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg en Brisgau (RFA).
- **Description des compétences visées pour chaque spécialité ou parcours :**
Un très bon niveau en français et en allemand, une bonne connaissance de l'espace du Rhin Supérieur, une réelle compétence franco-allemande dans les domaines de la langue, de la littérature et de la culture des deux aires linguistiques.
- **Autres mentions du domaine comportant des enseignements communs à celle-ci :**
cours mutualisés avec certains cours d'allemand des parcours 1, 2 et 3 de la licence d'allemand, certains cours de la licence de lettres modernes (littérature française et comparée), certains cours de germanistique et de romanistique de l'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg en Brisgau (RFA)
- **Nom des partenaires internes ou externes dans cette mention :**
Antje Gualberto-Schneider, Charlotte Krauss (département d'allemand) ; Guy Ducrey, Jean-Christophe Pellat ('Faculté des lettres) ; Claus Pusch, Rolf Renner (partenaires de l'Université de Fribourg en Brisgau).

Objectifs:

Un très bon niveau en français et en allemand, une réelle compétence franco-allemande dans les domaines de la de la littérature, de la langue et de la culture des deux aires linguistiques

Pré-requis :

Bonne maîtrise de l'allemand et du français écrit et oral.
Intérêt marqué pour la mobilité transfrontalière, pour les démarches littéraires, culturelles et comparatistes en français et en allemand

Connaissances visées :

L'acquisition de connaissances se fera dans les domaines suivants :

- Grammaire française et allemande et traduction franco-allemande (thème et version)
- Littérature allemande et littérature française
- Littérature comparée
- Linguistique française et latin
- Histoire culturelle allemande (perspective franco-allemande)
- Presse et médias allemands et français
- Connaissances sur l'espace culturel transfrontalier du Rhin Supérieur

Compétences visées :

L'acquisition de compétences se fera dans les domaines suivants :

- expression écrite et orale en langue allemande et française
- traduction allemand-français/français-allemand
- Analyse littéraire et linguistique en français et en allemand
- Analyse comparative de la littérature allemande, française et européenne
- Analyse comparative de la presse et des médias français et allemands
- Mobilité au sein de l'espace culturel transfrontalier du Rhin Supérieur. Capacité à y mener des enquêtes culturelles et/ou à y effectuer des stages dans des établissements culturels ou des institutions bilingues.

Passerelles prévues vers d'autres diplômes en cours de licence

Possibilité de réorientation vers la spécialité Lettres Modernes de la Licence mention Lettres à l'issue du premier et du deuxième semestre.

Possibilité de réorientation vers la discipline prise dans l'UE 5 et l'UE 6 à l'issue du premier semestre.

Perspectives à l'issue de la formation :

Métiers visés	Poursuite d'études
- enseignement/recherche - action culturelle ou journalisme dans les domaines franco-allemands	- Master mention Lettres – spécialité « Littératures française, générale et comparée » - Master mention « Sciences du Langage » - Master de germanistique, - Master de journalisme franco-allemand (en collaboration avec le Frankreich-Zentrum de Fribourg), - Master professionnels « métiers de l'Europe et relations franco-allemandes » ou « politique et gestion de la culture » (option allemande) - Concours de l'IUFM (sections franco-allemandes), - concours d'enseignement secondaire

Poids de l'enseignement en situation présentielle et non présentielle et évolution au cours du cursus

Certains enseignement des UE 1, 2 et 6 (enseignements autres que la majeure) pourront être préparés en situation non-présentielle aux semestres 5 et 6 s'ils ne trouvent pas leur équivalent à l'Université de Fribourg en Brisgau.

Présentation et modalités des partenariats

- Etablissements étrangers (cf. décret du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international)

Partenariat avec L'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg en Brisgau dans le cadre d'EUCOR pour les 5^{ème} et 6^{ème} semestres (cursus intégré).
 Projet à terme d'un double diplôme dans le cadre de ce partenariat (candidature à une reconnaissance par l'Université Franco-allemande)

Architecture générale du Parcours franco-allemand

Semestr e	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère	12h	12h	51h	75h
	2	MTU	3	1	Méthodologie du travail universitaire dont sensibilisation à l'ENT	12h	12h	51h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	- Littérature française - Littérature comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	- Linguistique et Phonétique - Latin	18h 6h	12h 12h	102h	150h
	5	Renf. de Majeure 1	3	1	cours pris dans l'offre de formation5 du département d'allemand -Grammaire descriptive de l'allemand -Grammaire appliquée de l'allemand	12h	18h	45h	75h
	6	Renf. de Majeure 2	6	2	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand -Littérature de langue allemande (1890/1945)	12h	12h	126h	150h
	7	Option	3	1	- Sciences connexes - Option à choix restreint	6h	6h 24h	39h	75h
	Totaux			30			96h	132h	522h
2	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère	12h	12h	51h	75h
	2	Projet Profess.	3	1	Projet professionnel personnel Apprentissage TICE dont « galop d'essai » C2i		12h	63h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	Littérature française Littérature comparée	12h 6h	18h 18h	96h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	Ling +Phon. Latin	18h 6h	12h 12h	102h	150h
	5	Renf. de Majeure 1	3	1	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand -Grammaire descriptive de l'allemand -Grammaire appliquée de l'allemand	12h	18h	45h	75h
	6	Renf. de Majeure 2	6	2	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand -Littérature de langue allemande (1945 à nos jours)	12h	12h	126h	150h
	7	Option	3	1	Sciences connexes Option à choix large	6h	6h 24h	39h	75h
	Totaux			30			84h	144h	528h
S/Totaux S1+S2			60			180h	276h	1050h	1500h

Semestr e	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
3	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère	12	12h	51h	75h
	2	TICE	3	1	TICE dont préparation au C2i		12h	63h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	Littérature française Littérature comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	Linguistique française Latin	24h 6h	12h 12h	96h	150h
	5	Renf. de Majeure 1	3	1	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand - Traduction (thème-version) Ou - Analyse de la presse française et allemande		24h	51h	75h
	6	Renf. De Majeure 2	6	2	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand - Littérature de langue allemande	12h	12h	126h	150h
	7	Option	3	1	Option à choix large		24h	51h	75h
	Totaux			30			72h	138h	540h
4	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère	12h	12h	51h	75h
	2	Projet Profess.	3	1	TICE		12h		
					Autre projet professionnel personnel ou Didactique du français à l'école primaire ou Entraînement aux épreuves du concours et TICE		24h	39h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	Littérature française Littérature comparée	12h 6h	18h 12h	102h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	Linguistique française Latin	24h 12h	12h 12h	90h	150h
	5	Renf. de Majeure 1	3	1	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand - Traduction (thème-version) Ou - Espace culturel du Rhin Supérieur	12h	12h	51h	75h
	6	Renf. de Majeure 2	6	2	cours pris dans l'offre de formation du département d'allemand - Littérature de langue allemande	12h	12h	126h	150h
	7	Option	3	1	Option à choix large		24h	51h	75h
Totaux			30			90h	150h	510h	750h
S/Totaux S3+S4			60			162h	288h	1050h	1500h

Semestr e	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudiant	Charge totale étudiant
5	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère ou équivalent fribourgeois	12	12h	51h	75h
	2	Projet Profess.	3	1	Autre projet professionnel ou équivalent fribourgeois Ou Didactique de l'enseignement ou équivalent fribourgeois et TICE		24h 12h	39h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	Equivalent fribourgeois de Littérature française et de littérature comparée	12h 6h	18h 18h	96h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	Equivalent fribourgeois de linguistique française et de Latin	12h 6h	12h 18h	102h	150h
	5	Renf. de Majeure 1	3	1	Equivalent fribourgeois - d'un cours de version ou - d'un cours d'expression écrite et orale en allemand		24h	51h	75h
	6	Renf. de Majeure 2	6	2	Equivalent fribourgeois d'un cours de littérature allemande	12h	12h	126h	150h
	7	Option	3	1	Option prise à Fribourg (choix large)		24h	51h	75h
	Totaux		30			60h	174h	516h	750h
6	1	LVE	3	1	Langue vivante étrangère ou équivalent fribourgeois	12h	12h	51h	75h
	2	Enseign. Fond.	3	1	Autre stage professionnel ou équivalent frigourgeois ou Didactique de l'enseignement ou équivalent fribourgeois et TICE		24h 12h	39h	75h
	3	Enseign. Fond.	6	4	Equivalent fribourgeois de Littérature française et de littérature comparée	6h 6h	18h 18h	102h	150h
	4	Enseign. Fond.	6	4	Equivalent fribourgeois de linguistique française et de Latin	12h 6h	18h 18h	102h	150h
	5	Renf. De Majeure 1	3	1	Equivalent fribourgeois - d'un cours de version ou - d'un cours d'expression écrite et orale en allemand		24h	51h	75h
	6	Renf. De Majeure 2	6	2	Equivalent fribourgeois d'un cours de littérature allemande	12	12	126h	150h
	7	Option	3	1	Option prise à Fribourg (choix large)		24h	51h	75h
		Totaux		30			78h	150h	522h
S/Totaux S5+S6			60			138h*	324h	1038h	1500h
Totaux S1 à S6			180			480h	888h	3138h	4500h

* : Equivalent à Fribourg au total d'heures d'un étudiant de Licence Lettres Modernes (S5+S6) à Strasbourg

SPECIALITE : LETTRES MODERNES

• Parcours 1.3 Sciences du langage

Objectifs :

Le parcours Sciences du langage est centré sur les différents domaines de la linguistique, synchronique et diachronique, répartis sur une progression de trois années (voir aussi ci-dessus la présentation générale). Mais, dès la première année, des passerelles sont possibles, notamment vers les Lettres modernes ou vers les langues vivantes. En outre, la réorientation est possible vers la Licence pluridisciplinaire, et le choix de l'option *Français Langue étrangère* est favorisé dès la première année. Cette formation de Licence peut déboucher, entre autres, sur la mention Sciences du langage du Master.

Compétences à acquérir :

- Une connaissance et une maîtrise opérationnelle des concepts de base en linguistique générale et en linguistique française. Ces compétences devraient permettre de se livrer avec succès à des descriptions et analyses du fonctionnement de la langue française notamment, mais non exclusivement.
- une bonne connaissance de l'histoire de la langue française et de ses états successifs ; à cette fin est requise une connaissance suffisante du latin et de ses rapports avec la langue française.
- une capacité, comme pour d'autres parcours, à mettre en place une problématique à propos d'une question, de bâtir une argumentation, de faire la synthèse d'une recherche et d'en exposer les résultats d'une manière organisée.
- la pratique courante d'une langue vivante étrangère est jugée indispensable et une bonne connaissance de la littérature et de la civilisation de son aire linguistique sera un complément précieux.

Pré-requis :

Baccalauréat (toutes mentions) ou diplôme équivalent

La pratique courante d'une langue vivante étrangère est jugée indispensable et une bonne connaissance de la littérature et de la civilisation de son aire linguistique sera un complément précieux.

Connaissances visées :

- Une connaissance et une maîtrise opérationnelle des concepts de base en linguistique générale et en linguistique française. Ces connaissances devraient permettre de se livrer avec succès à des descriptions et analyses du fonctionnement de la langue française notamment, mais non exclusivement puisque l'analyse comparative des langues occupera une bonne place dans le cursus.
- Une connaissance des grandes lignes de l'histoire de la linguistique et de l'histoire de la langue française.

Compétences visées :

- Une capacité, comme pour d'autres parcours, de mettre en place une problématique à propos d'une question, de bâtir une argumentation, de faire la synthèse d'une recherche et d'en exposer les résultats d'une manière organisée.
- Une capacité, attestée par des analyses linguistiques réalisées sur des phrases ou des textes, de produire une réflexion autonome, construite et argumentée.
- Une capacité d'analyse et de rigueur intellectuelle (recherche critique de l'information, analyse des données, identification d'un problème, résolution de problèmes, stratégies argumentatives).
- Des compétences de synthèse et d'exposition (communication écrite et orale).

Passerelles prévues vers d'autres diplômes en cours de licence :

Lettres Modernes Langues Vivantes Licence Pluridisciplinaire Sciences de l'éducation

Perspectives à l'issue de la formation :

Métiers visés	Poursuite d'études
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement (du primaire au lycée : cf. concours IUFM, etc.) - Orthophonie - Métiers de l'édition et édition de textes (anciennes ou nouvelles) ainsi que conception/réalisation de dictionnaires (correction de textes, rewriting, traitement automatique du langage...) - Métiers de la communication (au sein d'une entreprise : cf. rédaction de textes, théories de l'information, analyse du discours, etc.) - Métiers de la traduction (pour les locuteurs bi ou multi-lingues) - Recherche documentaire (la « fouille » des textes pour en extraire des mots-clés, thèmes, etc.). 	Master Sciences du langage Master Lettres Modernes Master Politiques Linguistiques Master Informatique Linguistique

Architecture générale du parcours Sciences du langage

Semestre	UE	Type d'UE	ECTS	Cof	Intitulé de l'UE				
						CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1	Tronc Commun	3	1	LVE (Langue Vivante Etrangère)	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	Méthodologie universitaire	1h	1h	15	45
	3	Majeure	6	4	Méthodologie en linguistique Initiation à la syntaxe	1h 1h	1h 1h	30	90
	4	Majeure	6	4	Lexicologie 1 Phonétique 1 Histoire de la langue 1	1h 0,5h 0,5h	0,5	30	69
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Théories linguistiques 1	1h	1h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Linguistique textuelle 1 ou autre discipline	1h	1h	30	60
	7	Option	3	1	Options disciplinaires et interdisciplinaires	1h	1h	15	45
	Totaux			30			108h	90h	60h
2	1	Tronc Commun	3	1	LVE	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	Projet professionnel personnel + C2i		1h	15	45
	3	Majeure	6	4	Morphologie Pragmatique	1h 1h	1h 1h	30	90
	4	Majeure	6	4	Phonologie Syntaxe	0,5h 1h	1h	30	69
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Histoire de la langue	1h	1h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Lexicographie ou autre discipline	1h	1h	30	60
	7	Option	3	1	Options		2h	15	45
	Totaux			30			78h	108h	60h
S/Totaux S1+S2			60			186h	198h	300	798

3	1	Tronc Commun	3	1	LVE	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	TICE (Préparation au C2i)		1h	15	27
	3	Majeure	6	4	Linguistique générale Lexicologie	1h 1h	1h 1h	30	90
	4	Majeure	6	4	Sémantique	2h	1h	30	78
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Pragmatique Phonétique	0,5h 0,5h	0,5h 0,5h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Linguistique diachronique ou autre discipline	1h	1h	30	60
	7	Option	3	1	Options à choix large		2h	15	39
	Tot aux		30			84h	108h	60h	384
4	1	Tronc Commun	3	1	LVE	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	Autre projet professionnel personnel OU – Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire OU – Entraînement aux épreuves des concours ET TICE		2h 1h	15	39
	3	Majeure	6	4	Linguistique générale Syntaxe	1h 1h	1h 1h	30	90
	4	Majeure	6	4	Rhétorique et Stylistique Linguistique textuelle	1h 1h	1h	30	78
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Syntaxe Phonologie	0,5h 0,5h	0,5h 0,5h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Ancien français ou autre discipline	1h	1h	30	60
	7	Option	3	1	Options à choix large		2h	15	39
	Totaux		30			87h	132h	60h	396
S/Totaux S3+S4		60			171h	240h	300	780	

5	1	Tronc Commun	3	1	LVE	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	Autre projet professionnel personnel OU – Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire OU – Entraînement aux épreuves des concours ET TICE		2h 1h	15	39
	3	Majeure	6	4	Théories linguistiques Sémantique	1h 1h	1h 1h	30	90
	4	Majeure	6	4	Pragmatique Rhétorique et Stylistique	1h 1h	1h 1h	30	90
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Linguistique Romane	1h	1h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Phonétique Sémantique ou autre discipline	0,5h 0,5h	0,5h 0,5h	30	60
	7	Option	3	1	Options à choix large		2h	15	39
	Tot aux		30			84h	144h	60h	408
6	1	Tronc Commun	3	1	LVE	1h	1h	15	45
	2	Tronc Commun	3	1	Projet professionnel ou stage volontaire + TICE		2h	15	39
	3	Majeure	6	4	Théories linguistiques Morphologie	0,5 0,5	1,5 1,5h	30	84
	4	Majeure	6	4	Linguistique générale	1h	1h	30	60
	5	Renforcement de Majeure 1	3	1	Linguistique Romane	1h	1h	15	45
	6	Renforcement de Majeure 2	6	2	Lexicologie Phonologie ou autre discipline	1h 1h	1h 1h	30	90
	7	Option	3	1	Options à choix large		2h	15	39
	Tot aux		30			72h	144h	60h	402
S/Totaux S5+S6			60			156	288	300	810
Totaux S1 à S6			180			516h	744h	1800	2388

2. SPECIALITE : LETTRES CLASSIQUES

Objectifs:

La spécialité Lettres classiques s'organise autour de quatre disciplines principales : littérature française, linguistique française, latin et grec. A chaque semestre de la Licence, divers choix, libres ou restreints, sont offerts aux étudiants, en plus de la langue vivante obligatoire, qui ouvrent, en semestres 1 et 2, diverses possibilités de réorientation, et qui permettent de choisir, en semestres 3, 4, 5 et 6, différentes passerelles, notamment vers les lettres modernes, les sciences du langage. En outre, les étudiants peuvent choisir, dans leur parcours de formation, l'option « Français langue étrangère ». Cette formation de Licence peut déboucher, entre autres, sur le parcours « Philologie classique » du Master.

Pré-requis :

Baccalauréat ou diplôme équivalent

Connaissances visées :

L'étudiant devra maîtriser à l'issue du cursus les acquis suivants :

- Une bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation de Rome et de la Grèce, avec une capacité de compréhension historique et de repérage de leur influence sur les civilisations occidentales, en particulier sur la culture française et sur celles de l'Europe ;
- Une bonne connaissance de l'histoire de la littérature française et des spécificités du texte littéraire, éclairée par les confrontations avec les textes littéraires antiques ;
- Une bonne connaissance de l'histoire de la langue française et des mécanismes fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution, fondée sur la maîtrise des descriptions linguistiques modernes, mise en relation avec celles des langues anciennes.

Compétences visées :

- Une capacité à mettre en place une problématique à propos d'une question, à bâtir une argumentation, à faire la synthèse d'une recherche et à en exposer les résultats par écrit et oralement d'une manière organisée ;
- Une initiation au rôle des sciences annexes dans l'élaboration du savoir (papyrologie, épigraphie, etc.) ;
- La pratique d'une langue vivante étrangère et une connaissance de la littérature et de la civilisation de son aire linguistique.

Innovations pédagogiques

- 1h hebdomadaire de soutien aux groupes de « débutants renforcés » aux semestres 1 à 4 en langues anciennes.
Création d'un cours numérique (« rhétorique, philosophie et religion dans l'Antiquité Classique ») dispensé dans le cadre de l'Université Ouverte des Humanités à partir de 2008 et destiné plus spécialement aux étudiants de 3e année des Licences de Lettres Classiques, de Lettres Modernes et de Philosophie.

Passerelles prévues vers d'autres diplômes en cours de licence

- Dans le cadre des UE6 et 7, les étudiants ont la possibilité de choisir d'autres disciplines.

Perspectives à l'issue de la formation :

Métiers visés	Poursuite d'études
<p>Préparation aux concours de l'enseignement (concours de professeur des écoles, CAPES, agrégations) pour lesquels les résultats sont, depuis de nombreuses années, très satisfaisants.</p> <p>Ouverture aux métiers qui ont trait à la civilisation gréco-romaine (tourisme-bibliothèques-musées) formation aux métiers du livre, de l'édition et de la culture.</p> <p>Tous les débouchés qu'offre d'une manière générale une licence de lettres : administration, animation culturelle, métiers du patrimoine, journalisme, édition, gestion des ressources humaines etc...)</p>	<p>Masters et Doctorats</p>

Présentation et modalités des partenariats

- Etablissements étrangers (cf. décret du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international)

UNIVERSITE FEDERICO II DE NAPLES

Architecture générale de la spécialité Lettres classiques

Semes Tre	UE	Type d'UE	ECT S	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	MTU	3	1	Méthodologie universitaire incluant la sensibilisation à l'ENT	6	18	51	75
	3	Ens. Fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 18	18 12	90	150
	4	Ens. Fond.	6	4	Latin Grec	12 12	24 24	78	150
	5	Renf. de maj.	3	1	lettres classiques 1 : Latin	12	12	51	75
	6	Renf. de Maj.	6	2	lettres classiques 2: grec ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Sciences connexes Option à choix restreint	6	6 24	39	75
	Totaux			30			102	162	486
2	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	Projet profes.	3	1	Méthodologie - TICE		12	63	75
	3	Ens. Fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 18	18 12	90	150
	4	Ens. Fond.	6	4	Latin Grec	12 12	24 24	78	150
	5	Renf. de maj.	3	1	lettres classiques 1 : Grec	12	12	51	75
	6	Renf de maj.	6	2	lettres classiques 2: Latin ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Sciences connexes Option à choix restreint	6	6 24	39	75
	Totaux			30			96	156	498
S/Totaux S1+S2			60			198	318	984	1500
3	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	TICE	3	1	TICE		12	63	75
	3	Ens. Fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 24	18 12	84	150
	4	Ens fond.	6	4	Latin Grec	12 12	24 24	78	150
	5	Renf de maj.	3	1	lettres classiques 1 : Latin	12	12	51	75
	6	Renf. de maj.	6	2	lettres classiques 2 : Grec ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Option à choix large		24	51	75
	Totaux			30			96	150	504
4	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	Projet Profes.	3	1	Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire ou Entraînement aux épreuves des concours et TICE		24 12	39	75
	3	Ens. Fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 24	18 12	84	150
	4	Ens. Fond.	6	4	Latin Grec	12 12	24 24	78	150
	5	Renf. de maj.	3	1	Lettres classiques 1: Grec	12	12	51	75
	6	Renf. demaj.	6	2	Lettres classiques 2 : Latin ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Option à choix large		24	51	75
	Totaux			30			96	174	480
S/Totaux S3+S4			60			192	324	984	1500

5	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	Proj. Profes.	3	1	Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire ou Entraînement aux épreuves des concours et TICE		24	39	75
	3	Ens Fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 12	18 12	96	150
	4	Ens Fond.	6	4	Latin Grec	12 12	12 12	102	150
	5	Renf. de maj.	3	1	Lettres classiques 1: Latin	12	12	51	75
	6	Renf. de maj.	6	2	Lettres classiques 2 : Grec ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Option à choix large		24	51	75
	Totaux		30			84	150	516	750
6	1	LVE	3	1	LVE	12	12	51	75
	2	Proj. Profes.	3	1	Didactique de l'enseignement du français à l'école primaire ou Entraînement aux épreuves des concours Et TICE		24	39	75
	3	Ens fond.	6	4	Littérature française Linguistique française	12 12	18 12	96	150
	4	Ens fond.	6	4	Latin Grec	12 12	12 12	102	150
	5	Renf. de Maj.	3	1	Lettres classiques 1 : Grec	12	12	51	75
	6	Renf de maj.	6	2	Lettres classiques 2 : Latin ou autre discipline	12	12	126	150
	7	option	3	1	Option à choix large		24	51	75
	Totaux		30			84	150	516	750
S/Totaux S5+S6			60			168	300	1032	1500
Totaux S1 à S6			180			558	942	3000	4500

CURSUS INTEGRE DE LICENCE DE LETTRES CLASSIQUES ENTRE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG ET L'UNIVERSITE FEDERICO II

Le cursus intégré entre l'Université de Strasbourg et l'Université Federico II de Naples est conforme aux termes de l'accord de coopération entre les deux universités, signé en 2001 et renouvelé en 2004, qui prévoit "le développement de programmes et de cycles d'enseignement jugés utiles par l'une et l'autre parties" (art. 1) et stipule que "les deux universités contractantes s'engagent à favoriser les échanges d'étudiants" et que "l'université d'origine garantit que la période d'études effectuée dans l'établissement d'accueil bénéficie d'une reconnaissance complète pour l'obtention du diplôme qu'elle délivre" (art. 3).

Le cursus intégré s'appuie sur l'accord d'échange Erasmus qui lie les deux universités. Il a été approuvé conjointement par les deux établissements et validé par le Ministère de l'Education nationale en 2005.

Ce parcours offre aux étudiants la possibilité d'acquérir une formation reconnue appuyée sur une expérience européenne. Les études se déroulent en lien avec la ville de Naples, centre de culture classique et grande cité moderne.

Exemple d'équivalence entre les semestres-types en licence :

STRASBOURG		NAPLES	
UE 1 et 2 TRONC COMMUN	5 CRÉDITS	MODULO 1 Discipline attinenti alle metodologie filologiche-letterarie	5 CRÉDITS
UE 3 LITT ET LING FR	7 CRÉDITS	MODULO 2 Italiano	4 CRÉDITS
UE 4 et 5 LATIN ET GREC	7 CRÉDITS	MODULO 3 Latino - Greco	8 CRÉDITS
UE 6 RENFORCEMENT	7 CRÉDITS	MODULO 4 Glottologia, etc.	7 CRÉDITS
UE 7 OPTION	4 CRÉDITS	MODULO 5 Ulteriori conoscenze - Attività formative	6 CRÉDITS
	30 CRÉDITS		30 CFU

Pour les règles de conversion permettant de compenser les légères différences de calcul des crédits dans certaines UE, voir le Guide pédagogique de Licence, sous "Parcours Lettres classiques".

PRESENTATION DES DIPLOMES

LES MASTERS

Les masters à la Faculté des Lettres

Domaine de formation : ARTS, LETTRES ET LANGUES

SCHEMAS GENERAL DES DIPLOMES

DOMAINE Arts, Lettres, Langues			
Mention Lettres			Mention Sciences du langage
Spécialités			
1	2	3	4
Cultures Littéraires européennes (Erasmus Mundus)	Littératures française, générale et comparée + Parcours : 2.1 Métiers de l'édition	Philologie classique Parcours : 3.1 Philologie classique intégrale 3.2 Philologie classique et Lettres modernes 3.3 Philologie classique et Sciences du langage 3.4 Parcours franco-italien 3.5 Parcours franco-allemand	Métiers de l'enseignement Parcours : 4.1 Lettres modernes 4.2 Lettres classiques

RESPONSABLES DE DIPLOMES EN MASTER :

Master mention lettres spécialité Littératures française et comparée : M. Romuald Fonkoua

- **parcours métiers de l'édition : Mme Maud Pfaff**

Master mention lettres spécialité philologie classique : M. Laurent Pernot

Master mention lettres spécialité cultures littéraires européennes : M. Pierre Hartmann

Master mention lettres spécialité métiers de l'enseignement

- **parcours lettres modernes : Mme Muriel Ott**
- **parcours lettres classiques : M. Frédéric Chapot**

Master mention sciences du langage : M. Thierry Revol

• MENTION : LETTRES

Le Master mention Lettres, vise à regrouper dans une structure pédagogique cohérente l'ensemble des enseignements de recherche en littératures et linguistiques grecques, latines, françaises et comparées.

Il s'adosse à trois Equipes de Recherche :

- Equipe d'Accueil 1339 : Linguistique, langues, parole (LiLPA)
- Equipe d'Accueil 1337 : Configurations Littéraires
- Equipe d'Accueil 3094 : Centre d'Analyses des Rhétoriques Religieuses de l'Antiquité (CARRA)

1. Spécialité « Cultures Littéraires Européennes » (Erasmus Mundus)

La spécialité CLE (Cultures littéraires européennes) est l'une des spécialités Erasmus Mundus du Master mention « LETTRES ». Elle associe les universités de Strasbourg, Aristote de Thessalonique, Alma Mater de Bologne, ainsi que l'Université de Haute Alsace de Mulhouse. Il s'agit d'un Master d'excellence à numerus clausus, disposant de conditions financières particulières.

La visée pédagogique de ce Master est de former des étudiants en provenance du monde entier (contingent communautaire et extra-communautaire) dans le domaine de la culture littéraire européenne, pris au sens large du terme, incluant les littératures européennes, la linguistique, les langues et la civilisation antiques, la philosophie, l'histoire et l'histoire de l'art.

Les débouchés professionnels prévus sont, outre la recherche, tous les métiers afférents à la culture : édition, institutions culturelles tant publiques que privées, le mécénat culturel etc.

La formation est dispensée dans au moins deux universités du consortium, éventuellement trois. Les diplômes délivrés le sont par les deux (ou trois) universités dans lesquelles les étudiants ont effectué un semestre au moins d'étude présentielle.

Les cours doivent être choisis dans les matières précitées, en fonction de la maquette établie et de l'arborescence jointe au dossier. La coordination à Strasbourg est assurée par la Faculté des Lettres, le CLE étant conçue pour sa partie strasbourgeoise comme un parcours du Master de Littérature française, générale et comparée. De ce fait, le contrôle des connaissances et la validation des modules suivent les règles générales en vigueur dans nos différentes facultés.

La spécialité « **Cultures Littéraires Européennes** » (**Erasmus Mundus**) vise à proposer une formation en au moins trois domaines culturels et linguistiques européens qui embrasse un large domaine de la pensée: de la littérature à l'histoire en passant par les sciences du langage. »

Objectifs

Le Master CLE en Cultures Littéraires Européennes vise à proposer une formation en au moins trois domaines culturels et linguistiques européens qui embrasse un large domaine de la pensée: de la littérature à l'histoire en passant par les sciences du langage. » (Objectif officiel du master Erasmus Mundus en cultures littéraires européennes).

Pré-requis

S1	Licence en Lettres, Philosophie, Histoire, Histoire de l'Art et Langues Connaissance du français et d'une seconde langue européenne
S3	Admis en Erasmus Mundus S1 et S2

Modalités de recrutement

S1	Procédures de sélection propres à l'ERASMUS MUNDUS (numerus clausus)
S3	Pas de recrutement au niveau S3

Connaissances visées

Cultures littéraires européennes en trilingue

5. DESCRIPTION DU DIPLOME

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Lettres

Spécialité: Erasmus Mundus – Cultures littéraires européennes

Parcours :

Architecture générale

Semestre	UE	Intitulé de l'UE	CM	TD	TP	Total Eqvt TD
1	1	Littérature française	36	54		54
		Littérature comparée	36			54
	2	Langues vivantes et Méthodologie		36		24
	3	Histoire et Civilisation européennes	24			18
	Totaux		108	24		186
2	1	Littérature française	36			54
		Littérature comparée	36			54
	2	Langues vivantes et Méthodologie de la recherche		24		24
	3	Histoire et Civilisation européennes	12			18
	Totaux		84	24		150
S/Totaux S1+S2			192	48		336
3	1	Littérature française et francophone	48			54
		Littérature comparée	36			54
	2	Langues vivantes et Méthodologie	12	12		12
	3	Histoire des idées	12			18
	Totaux		120	12		174
4	1	Stage de recherche				
	2	mémoire				
	Totaux					
S/Totaux S3+S4			120	12		174
Totaux S1 à S4			312			510

2 . Spécialité « littératures française, générale et comparée » :

La spécialité « **littératures française, générale et comparée** » a pour vocation l'initiation et l'approfondissement de la recherche littéraire et de ses savoirs. Il fournit les différents instruments propres à une démarche rigoureusement scientifique du phénomène littéraire et assure l'élaboration d'un projet de recherche autonome et original.

La maîtrise des méthodologies de la discipline, adossée aux techniques informatiques les mieux éprouvées, constitue également un atout considérable pour l'étude des littératures dans toutes leurs composantes : les siècles français, du Moyen-Âge au ^{xxi}^e siècle ; la littérature générale et comparée ; la francophonie. Elle permet également un accès au monde de la recherche dans son acception la plus vivante (colloques, revues, programmes de conférences, laboratoires, enseignement...)

Cette formation doit enfin ouvrir des passerelles vers les concours de recrutement de l'enseignement (Capes, Agrégation...).

Compétences et connaissances recommandées pour l'admission en master :

Pré-requis M1 :

Connaissances des différents domaines structurant le champ littéraire

Projet de recherche d'une trentaine de pages et d'une bibliographie (mention bien minimum)

Niveau de langue, connaissances de langues classiques et étrangères

Pré-requis M2 :

Maîtrise et technique de l'interprétation littéraire;

Approfondissement des cours en histoire littéraire

Présentation d'un mémoire de littérature française ou comparée donnant lieu à soutenance devant jury et nécessitant des capacités de synthèse, de réflexion, d'analyse et d'expression française.

Objectifs :

- approfondissement et perfectionnement de la recherche
- rédaction d'un travail personnel (mémoire rédigé de 100- 120 pages, bibliographie commentée, plan -projet)
- originalité et caractère inédit de la recherche
- exposition du savoir et valorisation de la pensée : clarté de l'expression, justesse, élégance, corrections
- situer la recherche personnelle parmi les méthodes de la critique et de l'histoire littéraire (rôle des séminaires et sessions)
- passerelles vers concours et doctorats

Compétences à acquérir :

- présentation normalisée du Mémoire et de la Bibliographie
- dégagement d'une problématique
- structuration de l'argumentation
- maîtrise de la pensée et de la langue
- maîtrise des langues étrangères concernées par les mémoires, du français, de l'ancien français, du français classique et des langues classiques

Architecture générale de la spécialité « Littératures française, générale et comparée »

Semes- Tre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1		3	1	Langues vivantes		24h	51	75
	2		6	2	TC Méthodo. Des corpus (choix de 2 gpes sur 4) - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique - Philologie	24h		126	150
	3		9	4	Fondements disciplinaires	36h		189	225
	4		9	4	Fondements disciplinaires	36h		189	225
	5		3	1	Options : Axes : Didactique, Edition de textes, Littérature française, Littérature comparée	24h		51	75
	Totaux		30			120h	24h	606	750
2	1		3	1	Langues vivantes		24h	51	75
	2		6	2	Méthodologie Projet de mémoire (20-30 pages)	6h		144	150
	3		9	4	Fondements disciplinaires	36h		189	225
	4		9	4	Fondements disciplinaires	36h		189	225
	5		3	1	Options : Axes Didactique, Edition de textes, Littérature française, Littérature comparée	24h		51	75
	Totaux		30			102h	24h	624	750
S/Totaux S1+S2			60			222h	48h	1230	1500
3	1		3	1	Langues vivantes		12h	63	75
	2		18	6	Disciplines fondamentales	48h		402	450
	3		6	2	Formation à la recherche en Equipe (Fusion des axes de recherche des 3 masters)	12h		138	150
	4		3	1	Options : Axes Didactique, Edition de textes, Littérature française, Littérature comparée	12h		63	75
	Totaux		30			72h	12h	666	750
4	1		6	1	Stage en Equipe de Recherche			150	150
	2		24	6	TER			600	600
	Totaux		30					750	750
S/Totaux S3+S4			60			72h	12h	1416	1500
Totaux S1 à S4			240			294h	60h	2646	3000

SPECIALITE : LITTERATURES FRANCAISE GENERALE ET COMPAREE

• Parcours 2.1 Métiers de l'Édition

Objectifs pédagogiques

- Acquérir un ensemble de savoirs et de savoirs-faire dans les différents secteurs de l'édition (métiers de l'éditorial, métiers de la communication, métiers de l'édition en ligne)
- Approfondir ses compétences techniques et son analyse critique dans l'un des secteurs-clés, à travers un projet individuel approfondi tout au long du parcours de formation.
- Accroître ses capacités à travailler en équipe, sous forme de projets (ateliers pratiques, constitution de dossiers, travail de groupe)
- Sensibiliser à l'émergence des nouveaux secteurs de l'édition et y acquérir les compétences techniques indispensables à l'édition de demain (édition numérique ouverte, droits d'auteur dans les coproductions internationales, droits dérivés dans le secteur multi-media)

Personnes concernées

Expérience professionnelle réussie, sous condition d'acceptation par la commission pédagogique de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels

Pré-requis

- niveau C1 en français
 - niveau B2 en anglais
 - niveau B1 dans une seconde langue vivante
 - (- C2i, ou connaissances en informatique de niveau équivalent)
- Pré-sélection sur dossier et sélection sur entretien.

Programme

UE 1 : Langues vivantes : anglais de l'édition + 2^e langue vivante obligatoire

UE 2 : Projet professionnel et stage court (3 mois) : accompagnement individualisé, rapport de stage

UE 3 : Secteurs de l'édition : métiers de l'editing, marketing éditorial, droit d'auteur, édition numérique ouverte

UE 4 : Acteurs de l'édition : cycle de conférences, ateliers pratiques, journées d'études EUCOR

UE 5 : Stage long (6 mois) et mémoire de fin d'études (sur un semestre supplémentaire)

Méthodes pédagogiques

- Le Master Métiers de l'Édition propose une formation pluridisciplinaire assurée par des enseignants-chercheurs de plusieurs composantes de l'UDS (lettres, langues vivantes, droit, informatique, numérique, gestion) et par des professionnels de l'édition.
- Deux stages sont prévus dans le cursus, un stage de trois mois au 2^e semestre et un stage de six mois au 4^e semestre, qui peut être effectué à l'étranger.
- Les cours sont accompagnés d'ateliers pratiques (étude de cas, réalisation de documents). L'évaluation se fait en général à l'oral, après constitution d'un dossier, parfois à l'issue d'un travail de groupe.

Responsable scientifique

Maud Pfaff, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg
mpfaff@unistra.fr

5. DESCRIPTION DU DIPLOME

Domaine : Lettres, Arts et Langues

Mention : Lettres

Spécialité : Littérature générale et comparée

Parcours : Métiers de l'édition

Architecture générale

Sem.	UE	Type d'UE	EC TS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire					
						CM	TD	TP	Total Eqvt TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1	Tronc commun	3	1	Langues vivantes (LVE 1 anglais + LVE 2) + Projet professionnel		60			100	160
	2	Enseign. théor.	9	3	Enseignements théoriques (4 x 1,5 h) : - Le monde du livre au 16è siècle (Lettres), - Droit de la propriété intellectuelle (Droit), - Le livre à l'ère du numérique (Informatique), - Marketing éditorial (Gestion).	72				204	276
	3	Enseign. profess.	9	3	L'édition de Gutenberg à nos jours (2 x 1,5 h) : - Histoire de l'édition - La chaîne du livre	36				204	276
	4	Enseign. profess.	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conférences - L'édition dans l'espace rhénan : journée d'études EUCOR	12	12			50	74
	Totaux			30		120	72			558	750
2	1	LVE	3	1	Langues vivantes		60			50	110
	2	Stage	9	3	Stage court					308	308
	3	Enseign. profess	9	3	Secteurs de l'édition : - Métiers de l'editing (travail en ateliers) - Marketing opérationnel : commercialisation, communication - Droit d'auteur : initiation	54				204	258
	4	Enseign. profess	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conférences - L'édition dans l'espace rhénan : journée d'études EUCOR	12	12			50	74
	Totaux		30			66	72			612	750
S/Totaux S1+S2			60							1500	
3	1	LVE	3	1	Langues vivantes		60			50	110
	2	Projet prof.	9	3	Projet personnel (mini-mémoire)		6			302	308
	3	Enseign. profess	9	3	Secteurs de l'édition : - Les métiers de l'editing : mise en pratique : conception et réalisation d'un doc (imprimé ?) - L'édition numérique « ouverte » - Droit d'auteur (contrats, coproductions): approfondissement des acquis	54				204	258
	4	Enseign. profess	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conférences - L'édition dans l'espace rhénan : journée d'études EUCOR	12	12			50	74
	Totaux		30			66	78			606	750
4	unique	Stage	30		Stage professionnel long					750	750
	Totaux									750	750

3. La spécialité « philologie classique » (Latin,Grec)

La spécialité « **philologie classique (latin, grec)** » - au sein du master « lettres » ressortit d'abord à l'existence au sein de la Faculté des Lettres d'une équipe de recherches très performante : le Centre d'Analyse des Rhétoriques Religieuses de l'Antiquité (CARRA = EA 3094), destiné à lui servir de support logistique et scientifique.

Mais l'orientation « philologique » de ce nouveau diplôme s'explique aussi par la volonté de regrouper sous un dénominateur commun les disciplines respectives enseignées par les différents PR et MC des 3 Instituts concernés (latin, grec et papyrologie) : rhétorique, philosophie et religion, historiographie, littératures anciennes, ecdotique, papyrologie, médecine, linguistique et grammaire comparée de l'Antiquité.

Le choix de ce parcours tient enfin à un souci d'ouverture internationale du diplôme. Il s'agit en particulier de favoriser les cohabilitations avec deux universités européennes liées à l'UDS par des accords de coopération scientifique et réputées dans le domaine de la « philologie classique » : l'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg-en-Brisgau et l'Università Federico II de Naples.

- Axes prioritaires de la formation :

- Initier aux grandes voies de la recherche dans le domaine de l'Antiquité (langues, littératures, civilisations ;
- Former la capacité de définir un projet de recherche, de choisir les méthodes d'investigation cohérentes avec ce projet, d'exposer d'une façon claire, ordonnée et bien écrite les résultats de la recherche, avec une argumentation convaincante ;
- Apprendre à constituer et à utiliser une bibliographie analytique afférente au sujet traité.
- Ouvrir aux autres disciplines de la mention « lettres »

Pré-requis

S1	Solide culture littéraire. Connaissance des différents domaines constitutifs de la philologie classique : approche des littératures anciennes, analyse critique des textes, initiation à l'étude formelle des manuscrits et de leur transmission.
S3	Connaissance des problématiques de recherche en linguistique et en littérature. Maîtrise des méthodes de pensée et des techniques d'investigation propres à la philologie grecque et à la philologie latine -tant sous leurs formes éprouvées que dans leurs développements les plus récents. Y figurent notamment l'analyse des mentalités et des représentations, l'étude des faits religieux et des systèmes de croyances, l'exégèse des textes aussi bien sacrés que profanes, la philosophie antique, la rhétorique, la patristique ainsi que la papyrologie classique.

Modalités de recrutement autres que de droit (sur dossier, entretien, tests...)

S1	Sur dossier
S3	Sur dossier

Connaissances visées :

- 1) Travail "non présentiel" de l'étudiant :
 - Définition d'un projet de recherche avec le directeur de mémoire choisi par l'étudiant ;
 - Constitution d'une bibliographie appliquée au projet ;
 - Elaboration de la démarche de recherche adaptée au projet et mise au point d'une méthodologie d'investigation appropriée.
- 2) Travail "présentiel" de l'étudiant :
 - **Enseignements de méthodologie générale de recherche (séances communes à tous les étudiants) ;**
 - Séminaires de spécialité (voir liste en annexe).

Compétences visées, insertion professionnelle :

- Aptitude à la recherche
- Poursuite en doctorat
- Métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur
- Métiers du livre, du patrimoine, de l'information
- Métiers de l'enseignement par la réussite aux concours

SPECIALITE : PHILOGIE CLASSIQUE

• Parcours 3.1 Philologie classique intégrale

Objectifs :

Axes prioritaires de la formation :

- Initier aux grandes voies de la recherche dans le domaine de l'Antiquité (langues, littératures, Civilisations) ;
- Former la capacité de définir un projet de recherche, de choisir les méthodes d'investigation cohérentes avec ce projet, d'exposer d'une façon claire, ordonnée et bien écrite les résultats de la recherche, avec une argumentation convaincante ;
- Apprendre à constituer et à utiliser une bibliographie analytique afférente au sujet traité.
- Ouvrir aux autres disciplines de la mention « lettres »

Compétences à acquérir :

Procédures permettant la mise en œuvre de ces priorités :

- 1) Travail "non présentiel" de l'étudiant :
 - Définition d'un projet de recherche avec le directeur de mémoire choisi par l'étudiant ;
 - Constitution d'une bibliographie appliquée au projet ;
 - Elaboration de la démarche de recherche adaptée au projet et mise au point d'une méthodologie d'investigation appropriée.
- 2) Travail "présentiel" de l'étudiant :
 - Enseignements de méthodologie générale de recherche (séances communes à tous les étudiants) ;
 - Séminaires de spécialité (voir liste en annexe).

Admission de droit à l'inscription aux 60 premiers crédits de master pour les étudiants titulaires des diplômes suivants* :

Licences de lettres classiques, lettres modernes, linguistique, philosophie, théologie, langues romanes et néohellénique, histoire et archéologie,

Pour les autres étudiants, l'admission se fera sur examen du dossier par la commission pédagogique

Compétences et connaissances recommandées pour l'admission en master :

M1 et M2 Solide culture littéraire. Connaissance des différents domaines constitutifs de la philologie classique : approche des littératures anciennes, analyse critique des textes, initiation à l'étude formelle des manuscrits et de leur transmission.

M3 et M4 Connaissance des problématiques de recherche en linguistique et en littérature. Maîtrise des méthodes de pensée et des techniques d'investigation propres à la philologie grecque et à la philologie latine -tant sous leurs formes éprouvées que dans leurs développements les plus récents. Y figurent notamment l'analyse des mentalités et des représentations, l'étude des faits religieux et des systèmes de croyances, l'exégèse des textes aussi bien sacrés que profanes, la philosophie antique, la rhétorique, la patristique ainsi que la papyrologie classique.

Spécialité: Philologie classique
Parcours 3.1, Philologie classique intégrale
Et parcours de base des parcours 3.2 et 3.3

Architecture générale

Semes-Tre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1		3	1	- Langue vivante étrangère (LVE)		24h	51	75
	2		6	3	- Tronc Commun : Méthodologie des corpus	24h		123	150
	3		9	4	- Fondements disciplinaires	36h		189	225
	4		9	4	- Fondements disciplinaires	36h		189	225
	5		3	1	- Options	24h		51	75
	Totaux			30			120h	24 h	606
2	1		3	1	- Langue vivante étrangère (LVE)		24h	51	75
	2		6	2	- Méthodologie (Projet de mémoire)	6h		144	150
	3		9	4	- Fondements disciplinaires	36h		189	225
	4		9	4	- Fondements disciplinaires	36h		189	225
	5		3	1	- Options	24h		51	75
	Totaux			30			102h	24h	624
S/Totaux S1+S2			60			222 h	48h	1230	1500
3	1		3	1	- Langue vivante étrangère (LVE)		12h	63	75
	2		18	6	- Disciplines fondamentales	48h		402	450
	3		6	2	- Formation à la Recherche en Equipe	12h		138	150
	4		3	1	- Options	12h		63	75
	Totaux			30		72h	12h	666	750
4	1		6	1	- Stage en Equipe de Recherche			150	150
	2		24	6	- TER Mémoire de Recherche			600	600
	Totaux			30				750	750
S/Totaux S3+S4			60			72h	12h	1416	1500

SPECIALITE PHILOGIE CLASSIQUE

- **Parcours 3.2 Philologie classique et Lettres modernes (non ouvert en 12-13)**
- **Parcours 3.3 Philologie classique et Sciences du langage (non ouvert en 12-13)**

SPECIALITE PHILOLOGIE CLASSIQUE
Parcours 3.4 franco-italien

Mention : Lettres
 Spécialité: Philologie classique
 Parcours 3.4 : Parcours franco-italien

CURSUS INTÉGRÉ FRANCO-ITALIEN DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

08.06.04

UDS
MASTER LANGAGES, CULTURES ET SOCIÉTÉS
MENTION "LETTRES"
Parcours Philologie classique

LAUREA SPECIALISTICA BIENNALE
IN LETTERATURA E CIVILTÀ DEL MONDO
ANTICO (MASTER)
UNIVERSITÀ FEDERICO II

SEMESTRE 1

UE 2 TRONC COMMUN	11 CRÉDITS	MODULO 2	10 CFU
UE 3 et 4 LATIN-GREC	11 CRÉDITS	Greco Latino Filologia e civiltà greca	
UE 4 LANGAGES FONDAMENTAUX	4 CRÉDITS	MODULO 3 Italiano	4 CFU
UE 5 CHOIX LIBRE	4 CRÉDITS	MODULO 4 Glottologia Attività formative	6 CFU
MODULO 1 Discipline letterarie e linguistiche di base	30 CRÉDITS 10 CFU		30 CFU

SEMESTRE 2

UE 3 LATIN	8 CRÉDITS	MODULO 1 Latino Filologia e civiltà romana	8 CFU
UE 4 GREC	8 CRÉDITS	MODULO 2 Greco Filologia e civiltà greca	8CFU
UE 1 LANGAGES FONDAMENTAUX	4 CRÉDITS	MODULO 3 Discipline letterarie	4CFU
UE 5 CHOIX LIBRE	4 CRÉDITS	MODULO 4 Attività formative affini o integrative	4 CFU
UE2 - PROJET DE RECHERCHE	6 CRÉDITS	MODULO 5 Attività formative affini o integrative	6 CFU
	30 CRÉDITS		30 CFU

SEMESTRE 3

UE 2 LATIN + GREC 11CFU	11 CRÉDITS	MODULO 1 Latino – Greco	
UE 3 RECHERCHE 11CFU	11 CRÉDITS	MODULO 2 Latino - Greco (preparazione del lavoro di ricerca)	
UE 1 LANGAGES FONDAMENTAUX 4CFU	4 CRÉDITS	MODULO 3 Discipline letterarie	
UE4 CHOIX LIBRE 4CFU	4 CRÉDITS	MODULO 4 Attività a scelta	
	30 CRÉDITS		30
CFU			

SEMESTRE 4

UE1 STAGE EN LABORATOIRE OU FILOLOGICO EN EQUIPE DE RECHERCHE	11 CRÉDITS	TECNICHE TIROCINI	DEL LAVORO
UE2 MEMOIRE	22 CRÉDITS	PROVA FINALE	
30CFU	30 CRÉDITS		
30CFU			

NOTES

Le cursus intégré entre l'Université de Strasbourg et l'Université Federico II est conforme aux termes de l'accord de coopération entre les deux universités, signé en 2001 et renouvelé en 2004, qui prévoit "le développement de programmes et de cycles d'enseignement jugés utiles par l'une et l'autre parties" (art. 1) et stipule que "les deux universités contractantes s'engagent à favoriser les échanges d'étudiants" et que "l'université d'origine garantit que la période d'études effectuée dans l'établissement d'accueil bénéficie d'une reconnaissance complète pour l'obtention du diplôme qu'elle délivre" (art. 3).

Le cursus intégré a été approuvé par le Consiglio del Dipartimento di Filologia Classica F. Araldi de l'Université Federico II de Naples le 3 mars 2003 et par le Consiglio di Corso di Laurea in Lettere Classiche de la même université le 21 avril 2004, puis par les conseils des deux universités en 2004.

Le détail de la présente maquette a été mis au point dans la réunion bilatérale tenue à Naples le 26 avril 2004.

En premier semestre de master, une légère différence dans le nombre des crédits des UE 1 et 2 est compensée de la même manière par report sur l'UE 4.

En dernier semestre de master, à Naples, le stage en laboratoire ne donne pas lieu à l'attribution de crédits.

Il est prévu de faire entrer dans le cursus des éléments d'enseignement à distance.

SPECIALITE PHILOGIE CLASSIQUE

Parcours 3.5 franco-allemand

Mention : Lettres

Spécialité: Philologie classique

Parcours 3.5 : Parcours franco-allemand

CURSUS INTEGRE FRANCO-ALLEMAND DE PHILOGIE CLASSIQUE ENTRE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG ET L'ALBERT-LUDWIGS-UNIVERSITÄT DE FRIBOURG-EN-BRISGAU

Le cursus de philologie franco-allemand est un cursus parallèle au cursus général de philologie classique, aussi bien à l'Université de Strasbourg qu'à l'Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg, et utilise (en dehors des modules 3 à Strasbourg) les mêmes modules que ceux du cursus général. A cet effet, le cursus général de l'Université de Strasbourg et celui de l'Albert-Ludwigs-Universität ont été, en philologie classique, dès le départ étroitement harmonisés, afin que les étudiants du cursus franco-allemand puissent indifféremment effectuer telle ou telle partie de leur scolarité à Strasbourg ou à Fribourg : la proximité des deux universités permettra aux étudiants soit de séjourner dans l'université partenaire, soit de faire régulièrement les voyages pour y passer un à un les modules requis.

Présentation synthétique

Université de Strasbourg : Semestre 1

Module de master 1 *Analyse des textes* : 4h : 10 ECTS

Module de master 2 *Philologie grecque et philologie latine* : 4h : 10 ECTS

Module de master 3 *Littératures grecque et latine* : 2h (1h de grec, 1h de latin) : 6 ECTS

Module de master 4 Module optionnel *Monde antique* (pouvant être choisi parmi les modules offerts par la composante *Lettres* ou par une autre composante, dans la discipline ou dans une discipline voisine) 2 h : 4 ECTS

Albert-Ludwigs-Universität : Semester 1

Mastermodul 1 *Textanalyse* : 4 SWS : 10 ECTS

Mastermodul 2 *Lateinische Philologie und griechische Philologie*: 4 SWS : 10 ECTS

Mastermodul 3 *Griechische Literatur und lateinische Literatur* : 2 SWS (1 SWS *Griech.*, 1 SWS *Lat.*) : 6 ECTS

Wahlmastermodull 4 *Antike Welt* : (Die hierfür erforderlichen Lehrveranstaltungen können in den Fachgebieten *Alte Geschichte*, *Klassische Archäologie* und *Patrologie* besucht werden) 2 SWS : 4 ECTS

Université Marc-Bloch : Semestre 2

Module de master 1 *Philologie latine* 3h : 9 ECTS

Module de master 2 *Philologie grecque* 3h : 9 ECTS

Module de master 3 *Littératures grecque et latine* : 2h (1h de grec, 1h de latin) : 6 ECTS

Module de master 4 Module optionnel *Monde antique* (pouvant être choisi parmi les modules offerts par la composante *Lettres* ou par une autre composante, dans la discipline ou dans une discipline voisine) 2 h : 4 ECTS

Module de master 5 *Projet de recherche / méthodologie de la recherche* : 2 ECTS

Albert-Ludwigs-Universität : Semester 2

Mastermodul 1 *Lateinische Philologie* : 3 SWS : 9 ECTS

Mastermodul 2 *Griechische Philologie* : 3 SWS : 9 ECTS

Mastermodul 3 *Griechische Literatur und lateinische Literatur* : 2 SWS (1 SWS *Griech.*, 1 SWS *Lat.*) : 6 ECTS

Wahlmastermodull 4 *Antike Welt* : (Die hierfür erforderlichen Lehrveranstaltungen können in den Fachgebieten *Alte Geschichte*, *Klassische Archäologie* und *Patrologie* besucht werden) 2 SWS : 4 ECTS

Mastermodul 5 *Forschungsprojekt / Forschungsmethodologie* : 2 ECTS

Université Marc-Bloch : Semestre 3**Module de master 1 *Cultures grecque et latine* : 4h : 9 ECTS****Module de master 2 *Recherche* : 11 ECTS****Module de master 3 *Littératures grecque et latine* : 2h (1h de grec, 1h de latin) : 6 ECTS****Module de master 4 *Module optionnel Monde antique* (pouvant être choisi parmi les modules offerts par la composante *Lettres* ou par une autre composante, dans la discipline ou dans une discipline voisine) 2 h : 4 ECTS****Albert-Ludwigs-Universität : Semester 3****Mastermodul 1 *Griechische und lateinische Kultur* : 4 SWS : 9 ECTS****Mastermodul 2 *Forschungspraxis* : 11 ECTS****Mastermodul 3 *Griechische und lateinische Literatur* : 2 SWS (1 SWS *Griech.*,1 SWS *Lat.*) : 6 ECTS****Wahlmastermodull 4 *Antike Welt* : (Die hierfür erforderlichen Lehrveranstaltungen können in den Fachgebieten *Alte Geschichte*, *Klassische Archäologie* und *Patrologie* besucht werden) 2 SWS : 4 ECTS****Université Marc-Bloch : Semestre 4****Stage en laboratoire. Fin de la recherche + soutenance du mémoire.**

Mémoire : 20 ECTS

Oral de soutenance : 4 ECTS

Stage dans une équipe de recherche : 6 ECTS

Albert-Ludwigs-Universität : Semester 4

Masterarbeit : 20 ECTS

Mündliche Prüfung : 4 ECTS

Teilnahme an einer wissenschaftlichen Konferenz / einem Workshop : 6 ECTS

4. La spécialité « préparation aux métiers de l'enseignement »

La création d'une spécialité de master « préparation aux métiers de l'enseignement » en lettres, vise à regrouper dans une structure pédagogique cohérente l'ensemble des enseignements concernant la préparation aux concours rénovés de l'enseignement secondaire. Il s'agit là d'élaborer une formation proprement universitaire et diplômante pour les futurs enseignants de lettres, exerçant dans l'enseignement secondaire.

Il s'agit donc d'articuler une préparation spécifique aux concours (CAPES et agrégations), que la Faculté des lettres organisait jusqu'à 2009, aux exigences requises pour tout master (initiation et pratique de la recherche, spécialisation des connaissances...). Il est donc prévu une mutualisation assez large en 1^{ère} année avec les masters existants (« Littératures française, générale et comparée », « philologie classique », « sciences du langage »). La maîtrise des méthodologies de la discipline, adossée aux connaissances fondamentales, doit permettre à la fois un accès au monde de la recherche dans son acception la plus vivante (colloques, revues, programmes de conférences, laboratoires, enseignement,...) et une formation didactique étroitement associée aux connaissances fondamentales (didactique disciplinaire et stages volontaires dans des établissements du secondaires, réfléchis et préparés).

Les deux parcours de **Lettres modernes** et de **Lettres classiques** préparent au CAPES des deux spécialités, en même temps qu'ils continuent les formations de nos licences. Ils empruntent aux masters existants et s'adosent comme eux aux équipes de recherches rattachées à la Faculté des lettres (EA 1337 « Configurations littéraires », EA 1339 « Linguistique, langues et parole », EA 3094 « Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité »).

SPECIALITE PREPARATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Parcours 4.1 Lettres modernes

Objectifs

Le master « préparation aux métiers de l'enseignement », dans son parcours « lettres modernes », vise à donner aux étudiants une solide formation disciplinaire dans les domaines littéraires et linguistiques. L'objectif est double : les préparer de manière efficace aux épreuves académiques des concours (CAPES, entre autres), et les initier à la recherche scientifique. Les stages proposés et gérés par l'IUFM, ainsi que les approches pédagogiques et didactiques, doivent permettre une entrée dans le métier d'enseignant ; les séminaires disciplinaires et la rédaction d'un mémoire leur donneront un premier contact avec la recherche.

Pré-requis

S1	Licence en Lettres modernes ou classiques, ou en sciences du langage. Solides connaissances littéraires et linguistiques. Le choix d'UE de didactique ou de stage, en licence, est un avantage certain.
S3	Première année de master disciplinaire de lettres

Modalités de recrutement autres que de droit (sur dossier, entretien, tests...)

S1	Examen du dossier par le jury de master, réuni en Commission de validation des acquis
S3	Examen du dossier par le jury de master, réuni en Commission de validation des acquis

Connaissances visées :

Littéraires et linguistiques (disciplinaires) ; didactiques et pédagogiques (professionnalisantes)

Compétences visées, insertion professionnelle :

Concours de l'enseignement secondaire (éventuellement recherche)

Politique des langues vivantes étrangères pour non spécialistes

La même que pour les masters habilités à la Faculté des Lettres.

Langue obligatoire aux deux semestres de la première année (compétences essentiellement dirigées vers la recherche)

DESCRIPTION DE LA SPECIALITÉ

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Lettres

Spécialité : Préparation aux métiers de l'enseignement

Parcours : Lettres modernes

Architecture générale

Seme s- Tre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire					
						CM	TD	TP	Total Eqvt TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1		3	1	LVE		24		24	32	56
	2		6	2	Méthodologie - dissertation et explication de texte - études grammaticales de textes	12 12	12 12		60	60	120
	3		9	3	Formation disciplinaire - littératures (autres masters de la Faculté) - problématiques poétiques et esthétiques (I)	36 48			126	86	212
	4		9	3	Formation disciplinaire - sciences du langage (autres masters de la Faculté) - études grammaticales de textes	36 48			126	86	212
	5		3	1	Options 1 (autres masters de la Faculté) Options 2 Didactique du français + Stages volontaires	24 24	24		96	54	150
	Totaux			30			228	84		426	324
2	1		3	1	LVE		24		24	32	56
	2		6	2	Projet de recherche (autres masters de la Faculté)	6			9	111	120
	3		9	3	Formation disciplinaire - littératures (autres masters de la Faculté) - problématiques poétiques et esthétiques (II)	36 36			108	104	212
	4		9	3	Formation disciplinaire - sciences du langage (autres masters de la Faculté) - études grammaticales de textes	36 36			108	104	212
	5		3	1	Options 1 (autres masters de la Faculté) Options 2 Didactique du français + Stages volontaires	24 24	24		96	54	150
	Totaux			30			180	66		336	414
S/Totaux S1+S2			60			408	150		762	738	1500
3	1		9	3	Métiers de l'éducation + stage		24		24	86	110
	2		9	3	Formation disciplinaire - littératures - problématiques poétiques et esthétiques (III)	48			72	161	233
	3		9	3	Etudes grammaticales des textes	48			72	161	233
	4		3	1	Option : renforcement en langues françaises	12	12		30	144	174
	Totaux			30			108	36		198	552
4	1		9	2	Formation professionnelle + Stage volontaire		96 24		120	55	175
	2		3	2	Etude de textes : - explication de texte - questions de grammaire	36 36			108	67	175
	3		6	2	Epreuve sur dossier	36	36		90	85	175
	4		12	3	Mémoire de recherche		12		12	213	225
	Totaux			30			108	168		330	420
S/Totaux S3+S4			60			216	204		528	972	1500
Totaux S1 à S4			120			624	354		1290	1710	3000

SPECIALITE PREPARATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Parcours 4.2 Lettres classiques

Objectifs

Le master « préparation aux métiers de l'enseignement », dans son parcours « lettres classiques », vise à donner aux étudiants une solide formation disciplinaire dans les domaines de la littérature et des langues anciennes. L'objectif est double : les préparer de manière efficace aux épreuves académiques des concours (CAPES, entre autres), et les initier à la recherche scientifique. Les stages proposés et gérés par l'IUFM, ainsi que les approches pédagogiques et didactiques doivent permettre une entrée dans le métier d'enseignant ; les séminaires disciplinaires et la rédaction d'un mémoire leur donneront un premier contact avec la recherche.

Pré-requis

S1	Licence en Lettres classiques. Solides connaissances en littérature, en linguistique et en langues anciennes. Le choix d'UE de didactique ou de stage, en licence, est un avantage certain.
S3	Première année de master disciplinaire (spécialité « Philologie classique »)

Modalités de recrutement autres que de droit (sur dossier, entretien, tests...)

S1	Examen du dossier par le jury de master, réuni en Commission de validation des acquis
S3	Examen du dossier par le jury de master, réuni en Commission de validation des acquis

Connaissances visées :

Littéraires, linguistiques et en langues anciennes (disciplinaires) ; didactiques et pédagogiques (professionnalisantes)

Compétences visées, insertion professionnelle :

Concours de l'enseignement secondaire (éventuellement recherche)

Politique des langues vivantes étrangères pour non spécialistes

La même que pour les masters habilités à la Faculté des Lettres.
Langue obligatoire aux deux semestres de la première année (compétences essentiellement dirigées vers la recherche)

DESCRIPTION DE LA SPECIALITÉ

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Lettres

Spécialité : Préparation aux métiers de l'enseignement

Parcours : Lettres classiques

Architecture générale

Seme s- Tre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire					
						CM	TD	TP	Total Eqvt TD	Travail perso étudt	Charge totale étudt
1	1		3	1	LVE		24		24	32	56
	2		6	2	Méthodologie - dissertation et explication de texte - versions de langues anciennes	12 12	12 12		60	60	120
	3		9	3	Formation disciplinaire - littératures (autres masters de la Faculté) - problématiques poétiques et esthétiques (I)	36 48			126	86	212
	4		9	3	Formation disciplinaire - philologie classique (autres masters FACULTÉ) - latin et grec	48 60			162	50	212
	5		3	1	Options 1 (autres masters de la Faculté) Options 2 Didactique français et Ig anciennes + Stages volontaires	24 12	12 24		90	60	150
	Totaux			30			252	84		462	288
2	1		3	1	LVE		24		24	32	56
	2		6	2	Projet de recherche (autres masters de la Faculté)		6		6	114	120
	3		9	3	Formation disciplinaire - littératures (autres masters de la Faculté) - problématiques poétiques et esthétiques (II)	36 36			108	104	212
	4		9	3	Formation disciplinaire - philologie classique (autres masters de la Faculté) - latin et grec	48 48			144	68	212
	5		3	1	Options 1 (autres masters de la Faculté) Options 2 Didactique français et langues anciennes + Stages volontaires	24 12	12 24		90	60	150
	Totaux			30			204	66		372	378
S/Totaux S1+S2			60			456	150				1500
3	1		9	3	Métiers de l'éducation + stage		24		24	86	110
	2		9	3	Formation disciplinaire - littératures - problématiques poétiques et esthétiques (III)	48			72	161	233
	3		9	3	Langues anciennes	48			72	161	233
	4		3	1	Option : renforcement en langues françaises	12	12		30	144	174
	Totaux			30			108	36		198	552
4	1		9	2	Formation professionnelle + Stage volontaire		96 24		120	55	175
	2		3	2	Etude de textes : - explication de texte - questions de grammaire	36 36			108	67	175
	3		6	2	Epreuve sur dossier	36	36		90	85	175
	4		12	3	Mémoire de recherche		12		12	213	225
	Totaux			30			108	168		330	420
S/Totaux S3+S4			60			216	204		528	972	1500
Totaux S1 à S4			120			624	354		1290	1710	3000

• MENTION : SCIENCES DU LANGAGE

La mention de "sciences du langage" au niveau du Master s'inscrit dans le prolongement du parcours Sciences du Langage de la licence, les deux parcours ayant été mis en place lors du LMD. Elle a, pour principaux objectifs de :

- Consolider les acquis de Licence et donner les bases méthodologiques et théoriques pour le doctorat et l'expertise des discours (*cf. infra*) ;
- adapter la formation à la discipline dans ses tendances actuelles (d'où accent mis sur *linguistique de corpus*) ;
- accentuer la dimension méthodologique dans ses implications théoriques (*cf.* apports et intérêts des corpus pour la recherche en sciences du langage, questionnement sur les données) et en rapport avec « l'écriture scientifique » (qu'est-ce qu'une problématique, comment la construire, l'argumentation scientifique, statut de l'exemple, etc.). Seront également prévus dans cette perspective des cours d'anglais en vue de la production scientifique (lecture, écriture d'articles en anglais ; présentations orales en anglais, etc.) qui seront mis en place dans l'UE de langue vivante obligatoire) ;
- viser l'acquisition de compétences transférables (vers d'autres débouchés que la recherche, *cf. infra*) ;
- diversifier les axes de la formation en proposant, outre la perspective du doctorat, des axes visant des compétences plus « techniques » ou proches de la professionnalisation et reposant sur une expertise linguistique. La formation s'appuie sur les compétences « locales » en la matière (notamment la présence de collègues spécialistes d'informatique linguistique, de linguistique de corpus, d'édition de texte et d'analyse du discours.

Les axes ainsi proposés sous forme d'options sont :

- **option 1 : Linguistique théorique** : présentation critique et contextualisation de grandes « écoles/courants » linguistiques (information linguistique) ; la présentation critique visant à sensibiliser les étudiants à l'idée que les théories sont falsifiables, etc. (incidemment donc méthodologie linguistique avec sensibilisation aux débats intra-théorique) ;
- **option 2 : Linguistique informatique** (mutualisation de cours de Master SDL et de Master « traduction professionnelle et interprétation », parcours « Linguistique, informatique, Traduction ») ;
- **option 3 : Expertise des discours** : il s'agit de construire des compétences ouvrant à d'autres débouchés que le doctorat, comme l'analyse, la production, en vue de leur amélioration de discours produits :
 - dans des cadres professionnels variés :
 - écrits d'entreprise ;
 - écrits de l'institution scolaire/universitaire (des I.O. aux manuels de grammaires, dans le but de les interpréter correctement mais aussi de les améliorer) ;
 - écrits des médias (au sens large ce qui inclut les variations diaphasiques (blog, mail, etc.), la presse écrite et audio, la pub, etc
 - dans des interactions variées, déclinées comme ci-dessus en interactions :
 - dans l'entreprise
 - dans l'institution
 - dans les médias
- **option 4 : Edition de corpus/édition de textes** : il s'agit de familiariser les étudiants avec les aspects communs à l'édition de corpus et de textes (manuscrits anciens ou actuels), allant des techniques de collecte et d'exploitation de données aux questions de conservation et de déontologie, liées à ce type d'entreprise.
- **option 5 : Métiers de l'enseignement et de la formation**

Pré-requis

S1	Titulaires du L mention Lettres (SDL, Lettres modernes, lettres classiques) Titulaires du L mention " langues et sociétés " (TAL, Licence pluridisciplinaire)
S3	Titulaires du M1 mention Lettres (SDL, Lettres modernes, lettres classiques)

Modalités de recrutement autres que de droit (sur dossier, entretien, tests...)

S1	Sur dossier : Examen des dossiers par une double commission : (i) une commission constituée des enseignants de la formation de Master SDL ; (ii) la commission pédagogique <i>ad hoc</i> de la Faculté des Lettres
S3	Sur dossier : Examen des dossiers par une double commission : (i) une commission constituée des enseignants de la formation de Master SDL ; (ii) la commission pédagogique <i>ad hoc</i> de la Faculté des Lettres

Connaissances visées :

Connaissances linguistiques :

- des domaines fondamentaux du champ (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique, analyse textuelle)
- des théories concurrentes (plus anciennes et actuelles) dans ces sous-domaines ;
- des connaissances " de pointe " dans les domaines traités par l'équipes d'accueil et ses composantes (phonétique cognitive, sémantique, sémiologie de l'écriture, sociolinguistique)

Connaissances des ressources dans le domaine linguistique :

- bases de données (bases de textes diverses ; dictionnaires en ligne, etc.) ;
- instruments et outils aidant à la constitution et à l'analyse des corpus

Compétences visées, insertion professionnelle :

Compétences méthodologiques : capacités à :

- définir un projet de recherche,
- choisir les méthodes d'investigation pertinentes pour ce projet
- faire un " état de l'art " relatif à un projet de recherche
- exploiter les bases de données relatives à l'objet de la recherche (corpus informatisés)
- collecter des données
- exposer, à l'écrit ou à l'oral, les résultats de cette recherche
- construire une argumentation scientifique
- présenter des résultats expérimentaux

Compétences liées à l'insertion professionnelle :

- **Linguistique informatique**
- *Savoir constituer un corpus (étiqueté ou non) sur la base de critères linguistiques et extralinguistiques*
- *Maîtriser les outils d'exploration de corpus*
- *Maîtriser les outils d'analyse automatique de corpus (étiqueteurs, analyseurs), des plateformes de traitement linguistique (annotations etc.)*
- *Être capable de décrire des données linguistiques en format normalisé (XML)*
- **Expertise des discours**
- *Savoir reconnaître une situation discursive (écrite et/ou orale) sur la base de critères linguistiques et situationnels précis, savoir repérer les données et les paramètres pertinents pour son analyse (enjeux communicationnels, buts du discours, aspects macro- et microstructurels) ;*
- *identifier les obstacles parasitant éventuellement cette situation discursive ;*
- *proposer des solutions (allant du diagnostique à la remédiation)*
- **Edition de corpus/édition de textes**
- *Etre capable de constituer un corpus écrit (pour l'édition de textes : les différentes versions d'un même texte (différentes versions manuscrites pour les textes de langue ancienne, ou brouillons et corrections pour les textes plus récents) ou oral,*
- *Etre capable de rendre ce corpus accessible et opératoire (par un traitement informatique et linguistique adéquat (p.e. transcriptions, annotations, ...),*
- *Savoir construire l'appareil critique adapté à l'exploitation des textes*
- **Métiers de la formation et de l'enseignement**
- *Etre capable d'analyser les discours institutionnels liés à la formation et l'enseignement (I.O., manuels scolaires, manuels spécialisés, ...)*
- *Etre capable d'identifier différents types de situations d'apprentissage et d'en identifier les obstacles parasitant l'apprentissage,*
- *Etre capable d'analyser des séquences d'apprentissage réelles (i.e. terrain) ou écrites (p.e. séquences proposées par des manuels scolaires, des revues didactiques, etc.) et de les adapter à une situation d'enseignement/formation donnée*
- *Etre capable de construire des séquences didactiques adaptées*
- *Etre capable de constituer des situations pédagogiques adaptées et innovantes.*

Politique des langues vivantes étrangères pour non spécialistes

Les cours de LV seront adaptés au dispositif de formation du Master SDL (notamment anglais scientifique écrit et oral)

Dispositif d'accompagnement et de soutien

Outre l'encadrement « classique » du travail par le directeur de recherche, seront prévus :

- des réunions informelles entre étudiants (lectures, mutualisation des savoirs, etc.) ;
- des séminaires d'aide au travail (problèmes d'écriture et de réécriture des projets) encadrés par un enseignant ;
- des formations *ad hoc* (p.e. présentation « power point », création de page web, notamment pour les étudiants n'ayant pas suivi le C2i).

Innovations pédagogiques

Aides à l'écriture/réécriture des TER (suivi individualisé et travaux de groupes)

Accent mis sur la méthodologie (notamment par les modules de « linguistique de corpus » systématisés)

Passerelles prévues vers d'autres diplômes après les 60 premiers crédits de Master :

- Master de lexicographie, d'édition de textes, de communication
- IUFM
- Concours pour les métiers de la formation et de l'enseignement

Architecture générale du master mention Sciences du langage

Semestre	UE	Type d'UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	CM	TD	Travail perso étud	Charge totale étud
1	1	LVE	3	1	- Langue vivante		24	51	75
	2	MTU	6	2	- Tronc Commun : Méthodologie des cursus		24	126	150
	3	Ens. fondamental	9	4	- Fondements disciplinaires	36		189	225
	4	Ens. fondamental	9	4	- Fondements disciplinaires	36		189	225
	5	Option	3	1	- options	24		51	75
	Totaux			30			96	48	606
2	1	LVE	3	1	- Langue vivante		24	51	75
	2	MTU	6	2	- Méthodologie (Projet de mémoire)	6		144	150
	3	Ens. fondamental	9	4	- Fondements disciplinaires	36		189	225
	4	Ens. fondamental	9	4	- Fondements disciplinaires	36		189	225
	5	Option	3	1	- Options	24		51	75
	Totaux			30			102	24	624
S/Totaux S1+S2			60			138	72	1230	1500
3	1	LVE	3	1	- Langue vivante étrangère (LVE)		12	63	75
	2	Ens. fondamental	18	6	- Disciplines fondamentales (axes de l'équipe de recherche)	48		402	450
	3	Ens. fondamental	6	2	- Formation à la Recherche en Equipe	12		138	150
	4	Option	3	1	- Options	24		51	75
	Totaux			30			84	12	654
4	1	Stage	6	1	- Stage en Equipe de Recherche			150	150
	2	TER	24	6	- TER Mémoire de Recherche			600	600
	Totaux			30				750	750
S/Totaux S3+S4			60			84	12	1404	1500
Totaux S1 à S4			120			282h	84	2634	3000



Faculté des Lettres. Année universitaire 2012-2013
Modalités de contrôle des connaissances en licence et master
Principes généraux

Approuvées à l'unanimité par le conseil de faculté du 18.06.12
 Approuvées pour les modalités en licence par le CEVU du 18 juin 2012 et par le CA du 26 juin 2012
 Ss réserve d'approbation pour les modalités en master par le CEVU du 10 sept. 2012 et le CA du 25 sept. 2012

Ces principes généraux sont fondés sur le document de l'Université « Règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master pour l'année universitaire 2012-2013 », voté par le CEVU, le 19 mars 2012, et par le CA, le 17 avril 2012. (Voir sur le site de la faculté des lettres <http://lettres.unistra.fr> rubrique modalités de contrôle des connaissances.)

Ces principes généraux sont une adaptation de ces règles aux diplômes de la Faculté des Lettres.

1. Calendrier

1.1. Calendrier général

Les salles de cours sont réservées pour 14 semaines par semestre. Les semaines 1 à 6 et 8 à 13 (soit 12 semaines) sont occupées par les cours. Les semaines 7 et 14 sont à la disposition des enseignants pour rattraper ou ajouter des cours, ou pour organiser des évaluations aux horaires des cours.

Certaines épreuves lourdes en 4 heures peuvent avoir lieu en semaine 15 : elles sont alors organisées par la scolarité de la Faculté.

1.2. Dérogation

La rentrée des étudiants inscrits en 2^e année de Master des métiers de l'enseignement a lieu une semaine avant la rentrée générale, en raison des dates de l'écrit du CAPES (début novembre).

2. Licence

2.1. Modalités de progression par semestre (cf. doc., art. 2.1.4)

2.1.1. Principes généraux

- L'inscription en année supérieure est interdite en cas de 30 ECTS, ou plus, de retard.
- Avec moins de 30 ECTS de retard, l'inscription dans l'année supérieure est autorisée, mais le total des crédits (crédits en retard et nouveaux crédits) ne peut pas dépasser 30 ECTS par semestre. Parmi ces 30 ECTS figurent obligatoirement ceux correspondant aux UE en retard.

2.1.2. Dérogation

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, et à titre exceptionnel, l'étudiant peut être autorisé, par le jury de licence, à s'inscrire à un nombre d'UE correspondant à plus de 30 ECTS par semestre. Ces dérogations sont accordées essentiellement en cinquième et sixième semestres pour permettre à l'étudiant d'éviter, dans la mesure du possible, de prolonger d'une année son cursus de licence (7^e ou 8^e semestre).

2.2. Compensation (cf. doc., art. 2.1.8)

En licence la compensation s'opère, sans note éliminatoire ou plancher :

- à l'intérieur de l'UE
- entre UE d'un même semestre
- entre les deux semestres d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2.3. Évaluation continue intégrale (cf. doc., art. 2.3)

2.3.1. Nombre d'évaluations par UE (cf. doc., art. 2.3.3)

- L'évaluation d'une UE est soumise à un minimum de trois notes, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.
- Le nombre d'épreuves exigibles est un minimum : il est laissé à la liberté de chaque enseignant d'organiser davantage d'épreuves obligatoires : les étudiants en sont dûment informés en début de semestre.
- Pour les UE correspondant à seulement deux heures de cours hebdomadaires (UE 2, 5, 6, 7 de la licence), par dérogation le minimum de notes exigible peut être abaissé à 2.

2.3.2. Organisation de l'évaluation continue (cf. doc., art. 2.3.2)

- Les enseignants établissent et diffusent en début de semestre un calendrier des évaluations, qui vaut convocation aux épreuves. Ces épreuves planifiées ont un caractère obligatoire.
- La scolarité de la Faculté organise de façon centralisée les épreuves lourdes (en 4 heures) des UE 3 (majeure), 5, 6 et 7 (renforcements de majeure ou option) au cours des semaines 7, 13 à 15 du semestre. Ces mêmes semaines peuvent également être utilisées par les enseignants pour organiser d'autres épreuves.

2.3.3. Absence aux épreuves annoncées (cf. doc., art. 2.3.5)

- En cas d'absence à *toutes les épreuves annoncées* et à *défaut de justification recevable*, l'étudiant sera déclaré *défaillant* (cf. doc., art. 2.2.2). Sont considérées comme des justifications recevables :
 - dans le cas d'un double cursus, la convocation à une autre épreuve dépendant d'une autre composante de l'Université
 - une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique
 - un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, notamment un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche.
- *En cas d'absence justifiée*, selon les règles définies ci-dessus, à *une épreuve annoncée*, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable en définit les modalités : elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.
- *En cas d'absence non justifiée à une des épreuves annoncées*, l'étudiant est sanctionné par la note de 0/20 à cette épreuve. Il relève toutefois de la liberté de l'enseignant responsable d'organiser une épreuve de substitution dans le cas où il jugerait recevable le motif de l'absence. Ces cas doivent rester exceptionnels et concerner des situations particulières avérées, par exemple par la production d'un certificat médical.

2.4. Assiduité et dispense d'assiduité (cf. doc., art. 2.1.3)

2.4.1. L'assiduité aux cours et aux épreuves est obligatoire pour tous les étudiants.

2.4.2. Les étudiants relevant d'un statut particulier (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, souffrant de longue maladie ou en situation de handicap) peuvent bénéficier, sur demande écrite, d'une dispense partielle aux épreuves du semestre : ils sont alors soumis à la dernière épreuve annoncée du semestre.

3. Master

3.1. Compensation (cf. doc., art. 3.1.7)

En master la compensation s'opère, sans note éliminatoire ou plancher :

- à l'intérieur de l'UE
- entre UE d'un même semestre.

Les semestres du master ne se compensent pas entre eux.

3.2. Progression d'une année à l'autre

La réussite de la première année de master conditionne l'inscription en deuxième année de master.

3.3. Jury (cf. doc., art. 3.3.2)

2.2.1. Première année de Master

Le Projet de mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury comportant au moins deux enseignants-chercheurs.

2.2.2. Deuxième année de Master

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury comportant au moins trois enseignants-chercheurs, dont au moins deux habilités à diriger des recherches.

Modalités de contrôle des connaissances Licence Lettres Modernes

mutualisation

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
1	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Méthodologie universitaire	1h	
					Culture générale	1h	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique : initiation	2h	
					Phonétique	½h	
Latin					2 x 1h		
UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral		
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Sciences connexes	1h		
				Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém.
					C2i	test	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	1
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique	2h	
					Latin	2h	
UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral		
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
3	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	C2i	test	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique	3 x 1h	
					Latin	1h+1h30	
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral	
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
4	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém.,
					TICE	test	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique	3 x 1h	
					- Latin	1h+1h30	
UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral		
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
5	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém,
					TICE	test	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	1
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique	2h	
					Latin	1h+1h30	
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral	
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
6	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	
					TICE	test	
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Littérature comparée	test + 4h	1
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Linguistique : pragmatique	2h	
					Phonétique	½ h	
					- Latin	1h+1h30	
UE5	Renf. Maj.	3	1	Au choix (pour chaque UE) : - Littérature française - Littérature comparée - Linguistique / Phonétique - Latin / Grec	Pour chaque UE : Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. / Pho. / Latin : 2 x 1h Grec 1 écrit 1h + 1 oral		
UE6	Renf. Maj.	6	2				
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Totaux sur les 6 semestres 180

Modalités de contrôle des connaissances Licence Lettres Classiques

mutualisation

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
1	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Méthodologie universitaire	1h	0
					Culture générale	1h	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique : initiation	2h	
					Phonétique	½h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	test + 2x 1h	
					Grec	test + 2x 1h	
UE5	Renf. Maj.	3	1	Latin	2 x 1h	1	
UE6	Renf. Maj.	6	2	Grec	2h	1	
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém.
					C2i	test	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique	2h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	test + 2x 1h	
					Grec	test + 2x 1h	
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Grec	2 x 1h	1
UE6	Renf. Maj.	6	2	Latin	2h	1	
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin / Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
3	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	C2i	test	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique	3 x 1h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	test + 2x 1h	
					Grec	test + 2x 1h	
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Latin	2 x 1h	1
	UE6	Renf. Maj.	6	2	Grec	2h	1
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littératures : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin/Grec : 1 écrit 1h + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
4	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém,
					TICE	test	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique	3 x 1h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	test + 2x 1h	
					Grec	test + 2x 1h	
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Grec	2 x 1h	1
UE6	Renf. Maj.	6	2	Latin	2h	1	
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littér. : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin/Grec: 1écrit 1h + 1oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
5	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	rendu de mém,
					TICE	test	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique	2h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	1h	1
					Grec	2h	1
	UE5	Renf. Maj.	3	1	Latin	2h	1
UE6	Renf. Maj.	6	2	Grec	2h	1	
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littér. : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin/Grec: 1écrit 1h + 1oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
6	UE1	LVE	3	1	LVE	1	1
	UE2	MTU	3	1	Projet professionnel (dont stage)	mém. (5 p.)	0
					TICE	test	0
	UE3	Enseignements fondam.	6	4	Littérature française	test + 4h	1
					Linguistique : pragmatique	2h	
					Phonétique	½ h	
	UE4	Enseignements fondam.	6	4	Latin	1h	1
					Grec	2h	1
UE5	Renf. Maj.	3	1	Grec	2h	1	
UE6	Renf. Maj.	6	2	Latin	2h	1	
UE7	Option	3	1	Choix d'options	Littér. : 1 écrit 4h + 1 oral Ling. Phon. : 2 x 1h Latin/Grec: 1écrit 1h + 1oral		
Totaux			30				

Totaux sur les 6 semestres 180

Modalités de contrôle des connaissances Licence Sciences du langage							
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
1	3	Majeure	6	4	Méthodologie en ling.	2 x 1h	
					Initiation à la syntaxe	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Lexicologie	1h30	
					Phonétique	30'	
					Histoire de la langue	1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Théories linguistiques	2 x 1h	
6	Renf. maj.	6	2	Linguistique textuelle	2 x 1h		
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
2	3	Majeure	6	4	Morphologie	2 x 1h	
					Pragmatique	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Phonologie	30'	
					Syntaxe	2 x 1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Hist. de la langue	2 x 1h	
	6	Renf. maj.	6	2	Lexicographie	2 x 1h	
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
3	3	Majeure	6	4	Linguistique générale	2 x 1h	
					Lexicologie	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Sémantique	3 x 1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Pragmatique	1h	
					Phonétique	1h	
	6	Renf. maj.	6	2	Ling. diachronique	2 x 1h	
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
4	3	Majeure	6	4	Linguistique générale	2 x 1h	
					Syntaxe	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Rhétor. / Stylistique	1h	
					Ling. textuelle	2 x 1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Syntaxe	1h	
					Phonologie	1h	
6	Renf. maj.	6	2	Ling. diachronique	2 x 1h		
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
5	3	Majeure	6	4	Théories linguistiques	2 x 1h	
					Sémantique	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Pragmatique	2 x 1h	
					Rhétor. et stylistique	2 x 1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Linguistique romane	2 x 1h	
	6	Renf. maj.	6	2	Phonétique	1h	
Sémantique					1h		
						MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	intitulé	écrit	oral
6	3	Majeure	6	4	Théories ling.	2 x 1h	
					Morphologie	2 x 1h	
	4	Majeure	6	4	Linguistique générale	2 x 1h	
	5	Renf. maj.	3	1	Linguistique romane	2 x 1h	
	6	Renf. maj.	6	2	Lexicologie	2 x 1h	
					Phonologie	2 x 1h	

Modalités de contrôle des connaissances en master Littératures française, générale et comparée

					mutualisation		MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral	
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)		1	
	UE2	Tronc commun Méthodologie	6	2	Méthodologie des corpus (2 gr. au choix): - littérature française - littérature comparée - linguistique - philologie classique	2		
	UE3	Fondements disc.	9	4	Littérature française		3	
	UE4	Fondements disc.	9	4	Littérature comparée		2	
	UE5	Option	3	1	Options	Litt. : 1 écrit 2h + 1 oral Lat. / grec : 2x 1 oral Ling. 1 oral + 1 exposé écrit		
Totaux			30					

1 oral /
matière
1 oral /
matière

					MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)		1
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	projet + soutenance	
	UE3	Fondements disc.	9	4	Littérature française		3
	UE4	Fondements disc.	9	4	Littérature comparée		2
	UE5	Option	3	1	Options	<i>idem</i> Se1	
Totaux			30				

1 oral /
matière
1 oral /
matière

					MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
3	UE1	professionnalisation	3	1	Perspectives professionnelles	satisfecit	
	UE2	Fondements discipl.	18	3	Littérature française		2
				3	Littérature comparée		1
	UE3	Recherche	6	2	Format ^o rech. en équipe		1
UE4	Option	3	1	Options	<i>idem</i> Se1		
Totaux			30				

1 oral /
matière

					MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
4	UE1	Stage	6	1	Stage en équipe	satisfecit	
	UE2	Mémoire	24	6	Mémoire	Mémoire + soutenance	
Totaux			30				

Totaux sur les 4
semestres

30
120

Modalités de contrôle des connaissances en master Philologie classique

mutualisation

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1
	UE2	Tronc commun Méthodologie	6	2	Méthodologie des corpus (2 gr. au choix): - littérature française - littérature comparée - linguistique - philologie classique	2	0
	UE3						
	UE4	Fondements disc.	9	4	Latin	1h	1
	UE5	Option	3	1	Options	Litt. : 1 écrit 2h + 1 oral Lat. / grec : 2x 1 oral Ling. 1 oral + 1 exposé écrit	
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	projet + soutenance	
	UE3	Fondements disc.	9	4	Latin	1h	1
	UE4	Fondements disc.	9	4	Grec	1h	1
	UE5	Option	3	1	Options	idem Se1	
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
3	UE1	professionnalisation	3	1	Perspectives professionnelles	satisfecit	
	UE2	Fondements discipl.	18	3	Grec	1h	1
				3	Latin	1h	1
	UE3	Recherche	6	2	Formation recherche en équipe	0	1
UE4	Option	3	1	Options	idem Se1		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
4	UE1	Stage	6	1	Stage en équipe	satisfecit	
	UE2	Mémoire	24	6	Mémoire	Mémoire + soutenance	
Totaux			30				
Totaux sur les 4 semestres			120				

Modalités de contrôle des connaissances en master Philologie classique/ Parcours franco-allemand

mutualisation

correspondances
avec PhiCl

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
	UE1	Fondements discipl.	9	3	Analyse de textes latins	1h	1	= UE4
	UE2	Fondements discipl.	9	3	Analyse de textes grecs	1h	1	= UE3
	UE3	Littérature ancienne	6	2	Littératures latine et grecque		2	= choix dans les cours du Semestre 1
	UE4	Option	6	2	Options	Litt. : 1 écrit 2h + 1 oral Lat. / grec : 2x 1 oral Ling. 1 oral + 1 exposé écrit		= UE4
Totaux			30					
						MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral	
2	UE1	Fondements discipl.	9	3	Philologie latine		1	= UE3
	UE2	Fondements discipl.	9	3	Philologie grecque		1	= UE4
	UE3	Littérature ancienne	6	2	Littératures latine et grecque		2	= choix dans les cours du Semestre 2
	UE4	Option	3	1	Option et compléments	Idem Se 1		= UE5
	UE5	Recherche	3	1	Projet de recherche et méthodologie	projet + soutenance		= UE2
Totaux			30					
						MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral	
3	UE1	Fondements discipl.	9	3	Grec	1h	1	= UE2
					Latin	1h	1	
	UE2	Recherche	12	3	Formation recherche en équipe	0	1	= UE3
	UE3	Fondements discipl.	6	2	Littératures grecque et latine	0	2	= choix dans les cours du Semestre 3
	UE4	Option	3	1	Options	idem Se1		= UE4
Totaux			30					
						MCC		
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral	
4	UE1	Stage	6	1	Stage en équipe	satisfecit		= UE1
	UE2	Mémoire	24	6	Mémoire	Mémoire + soutenance		= UE2
Totaux			30					
Totaux sur les 4 semestres			120					

**Modalités de contrôle des connaissances en master Philologie classique/
Parcours franco-italien**

mutualisation

Correspondances
Phi
CI Naples

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1	= UE1 = Italiano
	UE2	Tronc commun Méthodologie	6	2	Méthodologie des corpus (2 gr. au choix): - littérature française - littérature comparée - linguistique - philologie classique	2	0	= UE2 = Discipline littéraire e linguistiche di base
	UE3							
	UE4	Fondements disc.	9	4	Latin	1h	1	= UE4 = Latino
	UE5	Option	3	1	Options	Litt. : 1 écrit 2h + 1 oral Lat. / grec : 2x 1oral Ling. 1 oral + 1 exposé écrit		= UE5 = Glottologia / Attività formative
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1	= Italiano e un'altla lingua straniera a scelta
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	projet + soutenance		= UE2 = Progetto di studio per la prova finale
	UE3	Fondements disc.	9	4	Latin	1h	1	= UE3 = Latino
	UE4	Fondements disc.	9	4	Grec	1h	1	= UE4 = Greco
	UE5	Option	3	1	Options	idem Se1		= UE5 = Attività formative affini o integrative
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
3	UE1	professionnalisati on	3	1	Perspectives professionnelles	satisfecit		= UE1 = Percorso professionna lizzante
	UE2	Fondements discipl.	18	3	Grec	1h	1	= UE2 = Greco / Latino
				3	Latin	1h	1	
	UE3	Recherche	6	2	Formation recherche en équipe	0	1	= UE3 = Preparazio ne del lavoro di ricerca
	UE4	Option	3	1	Options	idem Se1		= UE4 = Attività a scelta
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
4	UE1	Stage	6	1	Stage en équipe	satisfecit		= UE1 = Tirocini
	UE2	Mémoire	24	6	Mémoire	Mémoire + soutenance		= UE2 = Prova finale
Totaux			30					
Totaux sur les 4 semestres			120					

Modalités de contrôle des connaissances en master Sciences du langage

mutualisation

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1	
	UE2	Tronc commun Méthodologie	6	2	Méthodologie des corpus (2 gr. au choix): - littérature française - littérature comparée - linguistique - philologie classique	2	0	
	UE3	Fondements disc.	9	4	Linguistique: syntaxe, phonétique, morphologie	0	3	1 oral / matière
	UE4	Fondements disc.	9	4	Linguistique: sémantique, pragmatique, diachronie	0	3	1 oral / matière
	UE5	Option	3	1	Options	Litt. : 1 écrit 2h + 1 oral Lat. / grec : 2x 1 oral Ling. 1 oral + 1 exposé écrit		
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1	
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	projet + soutenance		
	UE3	Fondements disc.	9	4	Linguistique: syntaxe, sémantique, phonétique	0	3	1 oral / matière
	UE4	Fondements disc.	9	4	Linguistique: pragmatique, littéracie, romanistique	0	2	1 oral / matière
	UE5	Option	3	1	Options	idem Se1		
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
3	UE1	professionnalisation	3	1	Perspectives professionnelles	satisfecit		
	UE2	Fondements discipl.	18	6	Linguistique générale	0 0	4	1 oral / matière
	UE3	Recherche	6	2	Formation recherche en équipe	0	1	
	UE4	Option	3	1	Options	idem Se1		
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
4	UE1	Stage	6	1	Stage en équipe	satisfecit	
	UE2	Mémoire	24	6	Mémoire	Mémoire + soutenance	

MCC en master Métiers de l'enseignement parcours lettres modernes

		mutualisation				MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)		1
	UE2	Méthodologie	6	2	Dissertat° et explicat° texte	2h	
					Études grammat. des textes	2h	
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures		1
					Problématiques littéraires et esthétiques	4h	
	UE4	Fondements disciplinaires	9	3	SDL(diachronie)		1
					Études grammaticales des textes	3h	
UE5	Option	3	1	Option (commune aux masters de l'UFR)		1	
				Didactique du français	2h		

Totaux 30

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)		1
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	TER + soutenance	
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures		1
					Problématiques littéraires et esthétiques	4h	
	UE4	Fondements disciplinaires	9	3	SDL (synchronie)		1
					Études grammaticales des textes	3h	
	UE5	Option	3	1	Option (commune aux masters de l'UFR)		1
Didactique du français					2h		
Formation professionnelle + Stage (obs. et pratique accompagnée)						1	

Totaux 30

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
3	UE1	Prof.	9	3	Métiers de l'éducation + Stage (obs. et pratique accompagnée)		1
	UE2	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures	2 x 4h	
					Problématiques littéraires et esthétiques		
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Études grammaticales des textes	2 x 3h	
UE4	Option	3	1	Renforcement en langue française	2 x 1h		

Totaux 30

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
4	UE1	Prof.	6	2	Formation professionnelle + Stage (en responsabilité)		1
	UE2	Fondements disciplinaires	6	2	Explication de texte		1
					Questions de grammaire		1
	UE3	Prof.	6	2	Épreuve sur dossier		1
UE4	Recherche	12	3	Mémoire de recherche	TER + soutenance		

Totaux 30

Totaux sur les 4 semestres 120

MCC en master Métiers de l'enseignement parcours lettres classiques

		mutualisation				MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
1	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1
	UE2	Méthodologie	6	2	Dissertation et explication de texte	2h	0
					Version de Igués anciennes		2
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures	0	1
					Problématiques littéraires et esthétiques	4h	0
	UE4	Fondements disciplinaires	9	3	Philologie classique		2
					Latin et grec	2 x 3h	
	UE5	Option	3	1	Option (commune aux masters de la Faculté)	0	1
Didactique du français et des langues anciennes					2h	0	
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
2	UE1	LVE	3	1	Angl. / All. / Esp. (+ autre)	0	1
	UE2	Méthodologie	6	2	Projet de mémoire	TER + soutenance	
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures	2 x 4h	0
					Problématiques littéraires et esthétiques		
	UE4	Fondements disciplinaires	9	3	Philologie classique		2
					Analyse des textes	2 x 3h	
	UE5	Option	3	1	Option (commune aux masters de la Faculté)	0	1
					Didactique du français	2h	0
Formation professionnelle + Stage (obs. et pratique accompagnée)					0	1	
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
3	UE1	Prof.	9	3	Métiers de l'éducation + Stage (obs. et pratique accompagnée)	0	1
	UE2	Fondements disciplinaires	9	3	Littératures	2 x 4h	0
					Problématiques littéraires et esthétiques	0	0
	UE3	Fondements disciplinaires	9	3	Langues anciennes	2 x 3h	
UE4	Option	3	1	Renforcement en langues anciennes	2 x 1h	0	
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
4	UE1	Prof.	6	2	Formation professionnelle + Stage (en responsabilité)	0	1
	UE2	Fondements disciplinaires	6	2	Explication de texte	0	1
					Questions de grammaire	0	1
	UE3	Prof.	6	2	Épreuve sur dossier	0	1
UE4	Recherche	12	3	Mémoire de recherche	TER + soutenance		

Totaux 30
Totaux sur les 4 semestres 120

Modalités de contrôle des connaissances en master Cultures littéraires européennes (erasmus mundus)
--

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
1	UE1	Littératures	15	3	Littérature française		1
					Littérature comparée		1
	UE2	Langues vivantes et méthodologie	9	1	Méthodologie		1
					Littérature et civilisation italiennes		1
					LVE spécifique	satisfecit	
	UE3	Hist. culturelle	6	1	Littérature française	1 exposé écrit + 1 oral	
Histoire de l'art					1 exposé écrit		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC		
						écrit	oral	
2	UE1	Littératures	15	3	Littérature française		1	
					Littérature comparée		1	
	UE2	Langues vivantes et méthodologie	9	1	Méthodologie	satisfecit		
					Littérature et civilisation italiennes		1	
					Projet de recherche	projet + soutenance		
	UE3	Hist. culturelle	6	1	LVE spécifique	satisfecit		
Théâtre et histoire					1 exposé écrit + 1 oral			
							Histoire de l'art	1 exposé écrit
Totaux			30					

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
3	UE1	Littératures	18	3	Littérature française et francophone		1
					Littérature comparée		1
					Formation recherche en équipe		1
	UE2	Langue et civilisation	6	1	Littérature et civilisation anglaises	satisfecit	
					LVE spécifique		1
UE3	Hist. des idées	6	1	Roman et histoire	1 exposé écrit + 1 oral		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	MCC	
						écrit	oral
4	UE1	Stage	3	1	Stage en équipe	satisfecit	
					LVE spécifique		
UE2	Mémoire	27	6	Mémoire	Mémoire + soutenance		
Totaux			30				

Totaux sur les 4 semestres 120

Modalités de contrôle des connaissances : Master de l'édition

		mutualisation				MCC	
Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
1	UE1	Tronc	3	1	LVE1 (angl ;)* + anglais de l'édition		1
					LVE2		1
					Projet professionnel	rapport (5 p.) + entretien	
	UE2	Enseignements théoriques	9	3	Enseignements théoriques (4x1,5) : - Lettres - Droit - Numérique - Marketing	2 x 1h	1
	UE3	Enseignements professionnels	9	3	L'édition de Gutenberg à nos jours - Histoire de l'édition - La chaîne du livre	1h	1
UE4	Enseignements professionnels	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conf. - Édité° dans l'espace rhéna : journées d'études	compte rendu		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
2	UE1	Tronc	3	1	LVE1 (angl ;)* + anglais de l'édition		1
					LVE2		1
	UE2	Stage	9	3	Stage court	rapport 20p. + entretien	
	UE3	Enseignements professionnels	9	3	Secteurs de l'édition : - Métiers de l'édition - Marketing opérationnel - Droit d'auteur	2 x 1h	1
UE4	Enseignements professionnels	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conf. Édition dans l'espace rhéna : journées d'études	compte rendu		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
3	UE1	Tronc	3	1	LVE1 (angl ;)* + anglais de l'édition		1
					LVE2		1
	UE2	Projet professionnel	9	3	Projet professionnel	rapport (5 p.) + entretien	
	UE3	Enseignements professionnels	9	3	Secteurs de l'édition : - Métiers de l'édition - L'édit° scient. Ouverte - Droit d'auteur	2 x 1h	1
UE4	Enseignements professionnels	9	3	Acteurs de l'édition : - Témoignages : cycle de conférences - Édition dans l'espace rhéna : journées d'études	compte rendu		
Totaux			30				

Se	UE	Type	ECTS	coef.	Intitulé	écrit	oral
4	unique	Stage	30		Stage professionnel long	rapport avec soutenance	

Totaux 30

Totaux sur les 4 semestres 120

Arrêté du 19 octobre 2011 relatif à la nomination des Présidents et membres des jurys de diplômes préparés à la Faculté des Lettres et membres des jurys de validation des études supérieures

LICENCE MENTION LETTRES

Jurys de diplômes :

Spécialités : Lettres classiques et Lettres modernes

Semestres 1 à 6 :

Présidente : Mme Edith KARAGIANNIS ;
Membres : Mme Corinne DELHAY, M. Patrick WERLY, Mme Luana QUATTROCELLI
Correcteurs : Mme Catherine SCHNEIDER, Mme Marie-Pierre MOUNIE

Parcours Sciences du langage

Semestres 1 à 6 :

Président : Mme Hélène VASSILIADOU
Membres : Mme Brigitte DODU ; Mme Marie LAMMERT;
Correctrice : Mme Francine GERHARD

Jury de validation des études supérieures :

Présidente : Mme Edith KARAGIANNIS
Membres : Mme Luana QUATTROCELLI ; Mme Hélène VASSILIADOU

MASTER MENTION LETTRES

Jurys de diplômes :

Spécialités : Littératures française, générale et comparée et Cultures Littéraires européennes (Erasmus Mundus)

Semestres 1 à 4 :

Président : M. Romuald FONKOUA
Membre : M. Yves-Michel ERGAL ; Mme Maud PFAFF (parcours Métiers de l'Édition)
Correcteurs : M. Luc FRAISSE ; M. Pierre HARTMANN

Spécialité : Philologie classique

Semestres 1 à 4 :

Président : M. Laurent PERNOT
Membre : M. Yves LEHMANN
Correctrice : Mme Martine CHASSIGNET

Spécialité : Préparation aux métiers de l'enseignement

Semestres 1 à 4 :

Président : Mme Muriel OTT
Membres : M. Frédéric CHAPOT ; M. Thierry REVOL

MASTER MENTION SCIENCES DU LANGAGE

Jury de diplôme :

Semestres 1 à 4 :

Président : M. Rudolphe SOCK
 Membre : Mme Catherine SCHNEDECKER
 Correcteur : M. Rudolph SOCK

MASTER MENTION LETTRES – toutes spécialités – et MASTER MENTION SCIENCES DU LANGAGE

Jury de validation des études supérieures :

Président : M. Laurent PERNOT
 Membres : M. Luc FRAISSE ; M. Pierre HARTMANN ; M. Rudolph SOCK

Arrêté du 10 février 2012 relatif à la nomination des Présidents et membres des jurys d'année suite à l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence

LICENCE MENTION LETTRES

Jurys d'année :

Spécialités : Lettres classiques et Lettres modernes

Présidente : Mme Edith KARAGIANNIS ;
 Membres : Mme Corinne DELHAY, M. Patrick WERLY, Mme Luana QUATTROCELLI
 Correcteurs : Mme Catherine SCHNEIDER, Mme Marie-Pierre MOUNIE

Parcours Sciences du langage

Président : Mme Hélène VASSILIADOU
 Membres : Mme Brigitte DODU ; Mme Marie LAMMERT
 Correctrice : Mme Francine GERHARD

Un nouvel arrêté concernant les jurys de diplômes, de validation des études supérieures et jury d'année paraîtra au courant du 1^{er} trimestre de la nouvelle année universitaire 2012-2013. Il sera mis en ligne sur le site de la Faculté des Lettres <http://lettres.unistra.fr> rubrique « instances administratives »

Sommaire

Présentation générale : Administration - instituts	p. 1
L'espace Européen de l'Enseignement supérieur	p. 5
Diplômes proposés par l'Université de Strasbourg – Informations générales	p. 6
Les langues pour non spécialistes (offre de formation-validation-certification)	p. 9
C2i – Certification Informatique Internet en Licence	p. 11
Les inscriptions pédagogiques - Le tutorat	p. 13
Bourses d'enseignement supérieur	p. 14
Les stages volontaires en entreprise	p. 14
Espace avenir	p. 15
Renseignements pratiques	p. 18
Calendrier universitaire 2011-2012	p. 19
Inscriptions obligatoires	p. 20
Organisation des inscriptions pédagogiques à la Faculté des Lettres	p. 21
Contrat pédagogique	p. 22
Présentation des diplômes : Les Licences + Nom des responsables	p. 24
Licence mention Lettres – spécialité lettres modernes	p. 25
Licence mention Lettres – spécialité LM parcours métiers de la formation	p. 29
Licence mention Lettres – spécialité LM parcours franco-allemand	p. 32
Licence mention Lettres – spécialité LM parcours sciences du langage	p. 37
Licence mention Lettres – spécialité lettres classiques	p. 42
Présentation des diplômes : Les Masters + Nom des responsables	p. 47
Master mention Lettres - spécialité CLE (Erasmus Mundus)	p. 48
Master mention Lettres – spécialité LFGC,	p. 50
Master mention Lettres – spécialité LFGC – parcours métiers de l'édition	p. 52
Master mention Lettres – spécialité Philologie classique	p. 54
Master mention Lettres – spécialité Philologie classique parcours phi.intégrale	p. 55
Master mention Lettres – spécialité Philologie classique parcours franco-italien	p. 57
Master mention Lettres – spécialité Philologie classique parcours franco-alld	p. 59
Master mention Lettres – spécialité Métiers de l'enseignement parcours LM	p. 61
Master mention Lettres – spécialité Métiers de l'enseignement parcours LC	p. 63
Master mention Sciences du langage	p. 65
L'évaluation en Licence et Master – principes généraux	p. 69
Modalités de contrôle des connaissances détaillées (licences)	p. 71
Modalités de contrôle des connaissances détaillées (masters)	p. 77
Jurys de diplômes	p. 87

Cette présentation générale est complétée par les guides pédagogiques disponibles sur le site internet <http://lettres.unistra.fr>

- Licences : horaires et programmes
- Masters : horaires et programmes
- Agrégations lettres modernes – Lettres classiques – grammaire
- Cours pour non spécialistes en Licences Lettres classiques, Lettres modernes , Sciences du Langage

**Les informations données dans ce guide sont susceptibles de modifications.
Consultez les panneaux d'affichage et le site web <http://lettres.unistra.fr>**

à partir de septembre 2012